

ALGÉRIE-LIBAN

M. Ouyahia reçoit le secrétaire d'Etat pour les Affaires présidentielles du Liban

P. 24

ALGÉRIE-PALESTINE

M. Kaouane s'entretient à Ryadh avec le ministre palestinien de l'Information Nabil Abou Roudéïna

P. 24

ALGÉRIE-MALTE :

Tenue demain à La Valette de la 5^{ème} session de la commission mixte

P. 24

Début, hier, à Alger, des travaux du 5^e Forum d'affaires algéro-sud coréen

Signature de 5 mémorandums d'entente dans plusieurs domaines économiques

Cinq (5) mémorandums d'entente ont été signés, hier à Alger, entre l'Algérie et la République de Corée du Sud, dans plusieurs domaines économiques vitaux. La signature des mémorandums d'entente a eu lieu en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et de son homologue sud-coréen, Lee Nak-yon. Ces accords concernent les domaines de l'environnement, les douanes, l'investissement, la mise en conformité et l'accréditation, ainsi que la coopération dans les énergies renouvelables.

P. 6-7



M. Ouyahia appelle à un renforcement des investissements sud-coréens en Algérie

M. Lee Nak-Yon : «Hisser la coopération au niveau du partenariat stratégique»

Une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale

JUSTICE

M. Louh insiste sur la nécessité de la consécration du respect de l'ensemble des institutions de l'Etat et de leur crédibilité devant le peuple

P. 3

PARLEMENT

Bouazghi : «Le secteur de l'Agriculture réalise une valeur productive de plus de 3.200 mds de DA par an»

P. 4

ARMÉE

Le Commandant de la Gendarmerie nationale inspecte des unités à la 2^e RM

P. 3

SANTÉ

RECTOCOLITE HÉMORRAGIQUE

Un suivi médical recommandé

P. 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE DES CLUBS :

MC Alger-AI Merreikh (Soudan) en quarts de finale

Le MC Alger affrontera la formation soudanaise d'AI Merreikh en quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football, selon le tirage au sort effectué lundi à Abou Dhabi sous la conduite du premier vice-président de l'Union arabe et président de la commission d'organisation, l'Algérien Mohamed Raouraoua.

P. 24

Signature d'une convention de partenariat sur l'échange d'expertises techniques entre l'ASAL et la DGSN

P. 4

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : 3 casemates, 4 bombes et des substances chimiques détruites à Batna

P. 24

CE MATIN AU CIC

Rencontre nationale consacrée à l'examen de la promotion des exportations hors hydrocarbures

Le ministère du Commerce, organise aujourd'hui au Centre international des conférences (CIC), une rencontre nationale consacrée à l'examen de la promotion des exportations hors hydrocarbures sous le thème «Réussir les exportations pour

diversifier les ressources». Prendront part à cette importante rencontre, les représentants de tous les secteurs ministériels et organismes concernés ainsi que plus de 400 opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation.



Horaire des prières

Mardi 10 Rab' al-thani 1440

Fajr	06:15
Dohr	12:45
Asr	15:16
Maghreb	17:38
Isha	19:05



TOURISME ET ARTISANAT

Benmessaoud à Adrar



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya d'Adrar. Au cours de cette visite qui se poursuivra demain, le ministre assiste à la 23e édition de la fête du dromadaire.

CET APRÈS-MIDI À L'INESG

Conférence sur «La place de la Russie dans le monde arabo-musulman»



Dans le cadre de son cycle de rencontre «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence sur le thème «Quelle place de la Russie dans le monde arabo-musulman ?». La rencontre sera animée par M. Julien Nocetti, chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

APN

Séance plénière consacrée à la présentation et au vote du projet de loi de règlement budgétaire 2016

L'Assemblée populaire nationale (APN), reprendra ses travaux, ce matin à partir de 9h30, en séance plénière consacrée à la présentation et au vote du projet de loi de règlement budgétaire 2016, en présence du ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouia.

CULTURE

Mihoubi en visite à l'ENAG

Le ministre de la Culture, M. Azeddine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite d'inspection au niveau de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG). Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration de plusieurs équipements modernes au niveau de l'entreprise.



LE 23 DÉCEMBRE AU CIC

Remise du grand prix Assia Djebar du roman

La cérémonie de remise du Grand prix Assia Djebar du roman, dans sa quatrième édition, aura lieu dimanche 23 décembre à partir de 17h au Centre international des conférences (CIC).



PALAIS DES RAÏS

Exposition collective inspirée du livre Dziriya

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs, abrite jusqu'au 23 décembre, une exposition collective inspirée par le livre Dziriya des auteurs Jérôme Cervera et Chafik Kadi intitulée «L'univers raffiné des Algérois».



Météo



	Max	Min
Alger	19°	07°
Oran	21°	09°
Annaba	17°	07°
Béjaïa	18°	09°
Tamanrasset	22°	08°

OPÉRA D'ALGER

Hamidou et Zyriab Calo en concert

Dans le cadre du festival international de la musique andalouse et la musique ancienne, l'artiste Hamidou et Zyriab Calo (Espagne), animeront un concert ce soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.



SEAAL

Repirse de l'activité au niveau de la SDEM de Fouka

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) informe ses clients des communes de l'Est et du centre de Tipasa du rétablissement progressif de leur alimentation en eau potable suite à la remise en service progressive et partielle de la station de dessalement de Fouka, la nuit du dimanche 16 décembre à lundi 17 décembre de la station de dessalement de Fouka, qui fonctionne actuellement à 80% de sa capacité nominale. Par ailleurs des perturbations en eau potable sont ressenties actuellement sur la chaîne côtière d'Alger, et impactent les parties hautes de la commune de Zeralda, ainsi que la commune de Mahelma. SEAAL informe ses clients des communes impactées que la remise en service de la station de dessalement se fera progressivement dès l'amélioration de la qualité de l'eau de mer. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). L'entreprise prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces perturbations, indépendantes de sa volonté, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel les 1594 fonctionnelles 07j/07 24h/24.



PROTECTION CIVILE

Formation sur «Les techniques de communication» au profit des chargés de l'information des directions des wilayas de l'Ouest



Dans le cadre du développement et la modernisation du secteur de la protection civile, particulièrement dans le domaine des ressources humaines, la Direction générale de la Protection civile, organise demain mercredi 19 décembre à partir de 9h, au niveau de la Direction de la protection civile de Saïda, la 3e session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de l'information des directions des wilayas de l'Ouest, ainsi que des journées de sensibilisation sur les risques majeurs.

LE 22 DÉCEMBRE À ESSENIA

Campagne de sensibilisation sur les dangers des fuites de gaz et de CO

L'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), en collaboration avec l'Association nationale des plombiers algériens (ANPA), organise samedi 22 décembre à partir de 9h, au niveau de la cité AADL 2500 logements de Ain El Beida (Essenia-Oran), une campagne de sensibilisation sur les dangers des fuites de gaz et de CO.



DEMAIN À L'EPH DE KOLÉA

Journée de FMC de gynécologie

L'Etablissement public hospitalier (EPH) de Koléa, organise demain mercredi 19 décembre à partir de 13h30, au niveau de la bibliothèque de Koléa, une journée de formation médicale continue (FMC) en gynécologie assurée par le Dr Ait Zouche Yasmine. Cette journée portera sur les techniques de prélèvements FCV, les techniques d'insertion de dispositif intra-utérin, les Techniques de palpation du sein destiné aux médecins généralistes et sages-femmes.

JUSTICE

Le ministre de la justice insiste sur la nécessité de la consécration du respect de l'ensemble des institutions de l'Etat et de leur crédibilité devant le peuple

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, a mis l'accent dimanche soir sur la nécessité de la consécration du respect de l'ensemble des institutions de l'Etat et de leur crédibilité devant le peuple, d'où doit découler leur impact sur la consolidation de la stabilité et de la sécurité du pays.

Lors de son intervention à l'émission «Hiwar Essaa» de la télévision algérienne, M. Louh a insisté sur le fait que tous les Algériens «quelques soient leurs différences et leurs appartenances» sont d'accord pour agir afin de ne plus revivre la situation dans laquelle se trouvait l'Algérie dans les années quatre-vingt dix liant cela à la nécessité de la consécration de la confiance en les institutions de l'Etat afin de les rendre «plus proches du peuple».

Dans ce contexte, M. le ministre a rappelé les efforts consentis par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui continue dans ce sens, affirmant qu'il a milité quant il a trouvé l'Algérie dans un état où la sécurité, la stabilité et le développement faisaient défaut, sans oublier l'embargo qui nous avait été imposé.

La conservation de la stabilité est le «devoir de tous sans exception aucune, tout le monde doit continuer à œuvrer à «protéger le pays contre tout ce qui pourrait porter atteinte à sa sécurité, qui se concrétise



actuellement sous la direction de la justice dans un tel contexte, M. Louh a réaffirmé la permanence de cette dernière à travers «l'application stricte de la loi qui est au dessus de tous.» Dans un autre registre, M. Louh a évoqué le fléau de la corruption en passant en revue différentes décisions prises par l'Algérie pour lutter contre ce phénomène. Précisant, dans ce sens, que l'Algérie est en train d'élaborer son second rapport

Quant au rôle que doit jouer la justice dans un tel contexte, M. Louh a réaffirmé la permanence de cette dernière à travers «l'application stricte de la loi qui est au dessus de tous.» Dans un autre registre, M. Louh a évoqué le fléau de la corruption en passant en revue différentes décisions prises par l'Algérie pour lutter contre ce phénomène. Précisant, dans ce sens, que l'Algérie est en train d'élaborer son second rapport

s'articulant au cadre plus général de l'accord onusien de la lutte contre la corruption et dont l'objectif est la prévention de ce fléau et la restitution des avoirs. Il a également évoqué, les mesures préventives visant à mettre un terme aux prévarications à travers la numérisation et l'actualisation, surtout quant il s'agit d'institutions précises, à leurs têtes, les impôts, les douanes et les banques.

Plusieurs affaires importantes sont aux mains de la Justice et font l'objet d'investigations, a-t-il indiqué, rappelant le projet du pôle punitif national qui prendra en charge les affaires les plus complexes de la corruption pour les soumettre à la Justice. Par ailleurs, M. Louh a évoqué la lutte contre la cybercriminalité, indiquant qu'un projet de loi concernant ce type de crimes est actuellement au niveau du secrétariat du gouvernement pour enrichissement. Ce texte viendra combler le vide juridique caractérisant actuellement ce type de crimes.

M. Louh : «Validation de 206 dossiers de candidature pour les élections du Conseil de la nation»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a indiqué, dimanche soir, que le nombre des candidats aux élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation dont les dossiers ont été validés, avait atteint, jusqu'à présent, 206 candidats, précisant que ces élections seront supervisées par plus de 700 magistrats.

Invité de l'émission «Hiwar Essaa» de la télévision algérienne, M. Louh a fait savoir que 206 dossiers de candidature validés aux élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation, prévues le 29 décembre en cours, avaient été recensés, sur un total de 232 dossiers déposés au niveau national.

Vingt-trois (23) partis se sont présentés à ces élections dont le parti du Front de libération nationale (FLN), seul parti à avoir réussi à couvrir l'ensemble des wilayas, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 46 wilayas couvertes, tandis que les autres partis ont réussi à couvrir entre 17 et 01 wilaya.

Le nombre des candidats indépendants dont les dossiers ont été acceptés a atteint 41 candidats, selon M. Louh. Par ailleurs, le ministre a rappelé que ces élections «seront supervisées, pour la première fois, par le secteur de la justice, faisant savoir, dans ce sens, que 736 magistrats seront mobilisés à

cet effet au niveau des 72 bureaux de vote, répartis au niveau national, avec une moyenne de 8 magistrats pour chaque bureau dont quatre (04) suppléants. Ces nouvelles mesures s'inscrivent, a-t-il expliqué, dans le cadre de la «consécration de la crédibilité et de la respectabilité des institutions de l'Etat», dans le but de «jouir de la confiance du peuple», une confiance qui renforce la stabilité et la sécurité du pays et sans laquelle, tous ces acquis seront difficiles à recouvrer.

M. Louh a rappelé, à ce propos, que la régularité et la transparence des élections étaient «plus que nécessaires», c'est pourquoi la supervision des élections du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation a été confiée aux magistrats, sachant que la commission électorale de wilaya, chargée de la réception des dossiers de candidature, est constituée de 3 magistrats.

Il a affirmé, dans ce contexte, que des instructions avaient été données à tous les parquets, polices judiciaires et administrations pour veiller à la régularité et à la transparence de ces élections. A une question sur la problématique juridique évoquée lors des précédentes élections sur la signification de la sanction privative de liberté et son impact sur la candidature, d'autant que deux personnes condamnées à des peines

avec sursis ont présenté leurs candidatures, le ministre a indiqué que cette affaire avait été tranchée, arguant que le Conseil d'Etat a approuvé dans une décision que la condamnation avec sursis est une peine ajournée, applicable au cas où le concerné commet un délit ou un crime durant les cinq années suivant la prononciation de la première peine, et partant elle est également privative de liberté. Dans ce contexte, le ministre a répondu à une autre problématique relative à une contradiction entre la loi organique portant régime électoral qui prévoit dans l'un de ses articles que les décisions prononcées par les tribunaux administratifs dans les contentieux électoraux ne peuvent faire l'objet de recours, alors que la loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat stipule que toutes les décisions administratives peuvent faire l'objet de recours.

A cet effet, M. Louh a indiqué qu'il n'existe aucune contradiction à ce sujet, partant du fait qu'il s'agit de recours introduits dans le cadre d'élections, citant l'article 98 de la loi portant code électoral qui stipule que les décisions promulguées dans ce sens ne peuvent faire l'objet de recours y compris de pourvoi en cassation. M. Louh a cité deux affaires soumises récemment au Conseil d'Etat qui a émis ses décisions à leur sujet, en se référant à l'article précité.

ARMÉE

Le Commandant de la Gendarmerie nationale inspecte des unités à la 2^e RM



Le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général Ghali Belkecir, a effectué les 16 et 17 décembre en cours, une visite de travail et d'inspection aux unités de la Gendarmerie nationale de la 2^e Région militaire, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

A l'entame de la visite et au siège de la Région, le commandant de la Gendarmerie nationale a été reçu par le Général-major Souab Meftah, commandant de la 2^e Région militaire, avant d'inspecter et d'inaugurer de nouvelles infrastructures s'inscrivant dans le cadre du développement et de la modernisation de la Gendarmerie nationale, à l'instar des projets de réalisation du laboratoire régional du 2^e commandement régional de la Gendarmerie nationale/2^e RM, du Groupement d'intervention et des établissements régionaux de soutien, précise la même source.

Par la suite, il a procédé à l'inauguration du nouveau siège du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mostaganem, ainsi que de nouveaux sièges d'escadrons de Gardes frontalières à Tlemcen et ce, dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre la criminalité organisée, notamment au niveau des zones frontalières. Au terme de cette visite, le commandant de la Gendarmerie nationale a tenu une réunion de travail avec les commandants et les cadres des unités exerçant au territoire du 2^e Commandement régional/2^e RM, en vue de «rappeler les instructions du Haut commandement de l'ANP quant à la nécessité de mobiliser tous les moyens humains et matériels disponibles et d'assurer une parfaite coordination avec les autres services de sécurité afin de faire face à la criminalité sous toutes ses formes, et ce en mettant l'accent sur le travail de proximité, qui demeure primordial pour faire participer le citoyen à sa propre sécurité et consolider la confiance entre le gendarme et le citoyen, dans un climat de respect mutuel et de respect des lois et des règlements en vigueur», ajoute la même source.

SIDER EL-HADJAR (ANNABA):

Un comité de concertation pour régler le conflit

Un comité de concertation composée de représentants des travailleurs en CTA (contrat de travail aidé) contestataires, de syndicalistes et de responsables du complexe Sider El-Hadjar (Annaba) a été installé lundi pour approfondir le dialogue et rapprocher les vues entre les parties du conflit engagé depuis plus d'une semaine

au complexe, a indiqué le secrétaire général du syndicat, Raïdh Djemaï.

Le comité qui compte en son sein trois travailleurs en CTA, trois responsables et trois syndicalistes a entamé les concertations pour résoudre le conflit, selon la même source. De son côté, le PDG du complexe, Chamseddine Maatallah, a

affirmé «l'attachement de la direction du complexe au dialogue et à la communication transparente pour résoudre le conflit», appelant à «faire preuve de sagesse et bon sens pour préserver l'entreprise et les acquis des travailleurs». Les travailleurs en CTA contestataires poursuivent leur mouvement pour récla-

mer leur permanisation au complexe. Cette action paralyse la production au niveau du haut fourneau n 2 et les deux aciérés pour le sixième jour consécutif. Sider El Hadjar emploie 4,500 travailleurs dont 492 en CTA et 1.159 en contrats de travail à durée limitée.

COMMUNICATION-ESPACE

Signature d'une convention de partenariat sur l'échange d'expertises techniques entre l'ASAL et la DGSN

Une convention de partenariat et de coopération pour l'échange d'expertises techniques a été signée, lundi à Alger, entre l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La cérémonie de signature a été présidée par le Directeur général (DG) de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha El-Habiri et le président de l'ASAL, Azzedine Oussedik, en présence de cadres de la DGSN, ainsi que de représentants de l'Agence.

Cette convention a, pour objectifs, de «consolider les domaines de formation et d'instruction, particulièrement en matière d'utilisation de nouvelles technologies et de ses applications, en vue d'assurer un suivi permanent du trafic routier, la poursuite des véhicules suspects et la vérification de leurs plaques d'immatriculation, sur les routes, en cas de signalements ou d'annonces de vol de véhicule». Dans une allocution, lue en son nom par le Contrôleur de police, Zinedine Maakouf, le Colonel El-Habiri a affirmé que la DGSN «œuvre sans relâche à assurer les techniques et technologies les plus récentes pour contribuer, de manière effective et efficace, à la lutte contre la criminalité.

M. El-Habiri a cité, à ce propos, la mise en place d'«une série de mécanismes pratiques reposant sur des méthodes scientifiques développées, à même de permettre à la police de se mettre au diapason de la politique nationale de l'activité spatiale, décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

«Notre présence aujourd'hui au siège de cette Agence, abritant en son sein des compétences scientifiques intéressées par la recherche et l'innovation, témoigne de notre fier du progrès fulgurant réalisé par cet établissement et du rôle central et déterminant qu'il joue dans l'accompagnement des secteurs publics, pour davantage d'efficacité et un suivi efficace sur le terrain des projets de développement du pays», a ajouté M. El-Habiri. Il a indiqué, en outre, que la police algérienne «s'emploie toujours à encourager toute initiative scientifique susceptible de contribuer à la promotion de l'action sécuritaire et à l'amélioration de sa performance, à travers le recours aux technologies, dans le respect des lois de la République et des principes généraux des droits de l'Homme».

A ce propos, le colonel M. El Habiri a affirmé que «la concrétisation du contenu de cette convention aura, certainement, un impact positif, d'autant qu'elle représente une valeur ajoutée pour le renforcement des relations de partenariat entre deux importantes institutions empruntant la même direction, au service de la sécurité nationale».

De son côté, M. Oussedik a indiqué que cette convention «vise à établir un véritable partenariat entre la DGSN et l'ASAL dans le but de contribuer à la modernisation des outils de prise de décision, en recourant aux données spatiales». Aussi, la convention a pour objectif de «définir le cadre général de la coopération en matière d'exploitation des systèmes spatiaux nationaux (PSN) d'observation de la terre mais aussi des systèmes d'information géographique (SIG), en vue de contribuer à la réalisation des cartes thématiques, des bases de données, des SIG et des systèmes de télécommunications», a encore précisé le même responsable. En vertu de cette convention, l'ASAL assurera tous les moyens nécessaires à la DGSN notamment pour «la prise de photos et l'élaboration de cartes «plan large» afin de repérer les sites géographiques, outre la réalisation de cartes spatiales détaillées sur des territoires précis relevant de la compétence de la DGSN, la conception, la réalisation et l'exploitation des données géographiques et l'échange de documents techniques relevant de la compétence des deux parties mais aussi l'échange d'information, de données et d'expertise technique et scientifique». Par ailleurs, l'Agence spatiale algérienne assure, à travers ses centres opérationnels, «des sessions de formation et le transfert du savoir en matière de télé-détection, de SIG et de positionnement par satellite».

APS

PARLEMENT

Bouazghi : «Le secteur de l'Agriculture réalise une valeur productive de plus de 3.200 mds de DA par an»

Le secteur de l'Agriculture réalise, aujourd'hui, une valeur productive annuelle de plus de 3.200 milliards de DA et sa contribution est de 12% au Produit intérieur brut (PIB), a révélé, lundi à Alger, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi.

La production agricole nationale couvre, désormais, la majorité des besoins alimentaires de la population et approvisionne le marché local de manière régulière et abondante en produits agricoles et alimentaires de base et exporte même l'excédent de certains produits vers des marchés internationaux», a affirmé M. Bouazghi. Lors d'une Journée parlementaire, organisée par la Commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, sous le slogan «Le foncier agricole entre concession et partenariat: réalité et perspectives», le ministre a indiqué que la politique de développement adoptée, sur recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a permis au secteur de l'Agriculture de contribuer à hauteur de 12,3% au PIB.

Le secteur réalise un taux de croissance de 3,25% grâce à la hausse croissante des taux de production dans certaines filières agricoles, se situant entre 200 et 500%, ajoute le ministre. Evoquant les efforts du Secteur dans le cadre de la reconversion du droit de jouissance perpétuelle, accordé depuis l'année 1987 aux exploitations agricoles, en droit de concession, en application de la Loi N 10-03 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles au profit de plus de 200.000 exploitations agricoles, soit

une superficie globale de 2,5 millions d'hectares.

A ce propos, le ministre a assuré que le foncier agricole est «une ligne rouge» et «ne peut faire l'objet de marchandage», conformément à l'article 19 de la Constitution. Selon les chiffres avancés lors de cette Journée parlementaire, il a été procédé à la régularisation de la situation de 180 000 agriculteurs, soit un pourcentage de 96%, une opération devant être achevée à la fin de l'année en cours.

Le secteur a eu recours, dans ce sens, à l'élargissement des superficies labourables, en favorisant l'accès au foncier agricole, à travers la mise en valeur et l'encouragement de la création de nouvelles exploitations agricoles par voie de concession, une opération au titre de laquelle près de 200 000 agriculteurs ont bénéficié d'une superficie de 2,5 millions d'hectares. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour recenser les terres agricoles abandonnées et non exploitées et relancer les comités techniques au niveau des wilayas, en vue de leur restitution et redistribution.

Cette opération a permis, à ce jour, de récupérer plus de 350 000 hectares. Le secteur œuvre également à valoriser les terres agricoles relevant des biens privés estimés à 5,7 millions d'hectares pour gagner l'enjeu d'efficacité économique et

hisser les capacités de production nationale. Le secteur agricole a bénéficié, depuis 2000, de montants colossaux dépassant les 3000 milliards de DA et destinés à l'exécution des programmes de développement déjà tracés. Les terres agricoles exploitées sont estimées à 8,5 millions d'hectares (5,7 millions ha des biens privés et 2,8 ha des biens de l'Etat) sur une superficie agricole globale de 48,1 millions d'hectares. Le secteur continuera à «protéger le patrimoine foncier agricole contre la spéculation et son détournement de sa vocation», dans le cadre de la loi 10-03 définissant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles qui a permis le transfert du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession et l'octroi du droit à l'héritage pour la pérennité des exploitations. De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb a mis l'accent sur la priorité qu'accorde le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika au foncier agricole, étant «une ligne rouge infranchissable». L'Etat assure son utilisation rationnelle et protège les biens publics, a-t-il dit. Selon le pré-



sident de la chambre basse, les chiffres enregistrés faisant état de 3,1 millions ha de terres agricoles inexploitées sur 8,5 millions ha des terres agricoles exploitables, soit un taux de 36% «nous font prendre conscience de la problématique à laquelle fait face le secteur de l'Agriculture sur ce plan». La dernière rencontre gouvernement-walis a permis de donner des instructions fermes pour la récupération des terres agricoles inexploitées dans le cadre des contrats de concession ou celles ayant été détournées de leur vocation agricole, selon M. Bouchareb. Le secteur de l'Agriculture a préservé sa place, car figurant parmi «les priorités de l'Etat», et ce en application des instructions du président de la République qui a souligné, à maintes reprises, sa détermination à poursuivre l'appui et l'accompagnement des agriculteurs, a-t-il conclu.

EL-OUED :

Mme Ghania Eddalia : «Accorder plus d'importance à la formation spécialisée pour une meilleure prise en charge des enfants autistes»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a mis l'accent, lundi à El-Oued, sur la nécessité d'accorder davantage d'importance à la formation spécialisée pour une meilleure prise en charge des enfants autistes. «Il appartient d'accorder davantage d'importance à la question de la formation spécialisée des encadreurs au niveau des établissements pour une meilleure prise en charge des enfants autistes, car cette formation contribuera à un dépistage efficace», a affirmé Mme. Eddalia en marge de l'inspection d'établissements médico-sociaux. La ministre a indiqué que son département vient d'arrêter un programme faisant profiter les encadreurs des établissements spécialisés d'une formation gratuite, car, a-t-elle dit, le ministère compte énormément sur ces structures spécialisées au regard de leur mission dans la prise en charge de cette catégorie et leur insertion sociale». Ghania Eddalia a, dans ce contexte, mis en exergue l'im-

portance de la formation des mères en vue de leur implication dans cette démarche d'insertion sociale des petits autistes, avant d'appeler les parents à adhérer aux programmes de formation établis par les établissements en direction des familles de cette petite catégorie sociale. Le centre de prise en charge des petits handicapés «Tadj» de la commune de Guemmar accueille actuellement 86 membres, dont 33 enfants autistes, 16 malentendants ayant bénéficié de la pose d'implants cochléaires, encadrés par huit (8) spécialistes et 13 éducatrices. L'association des handicapés mentaux et des autistes «Besmet Baraa» (sourire d'innocence) prend en charge, de son côté, quelque 30 enfants, dont 23 autistes. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme s'est, lors de sa tournée dans la wilaya d'El-Oued, enquis des activités et du fonctionnement d'autres structures sociales spécialisées, avant de prendre connaissance des préoccupations de leurs encadreurs. Elle s'est

rendue aussi dans la commune de Debila où elle a visité la garderie Chadid Brayka Athmane et convié ses responsables à accorder plus d'importance à la prise en charge et à la scolarisation des enfants issus des familles défavorisées. Mme. Eddalia, qui a donné le coup d'envoi d'un caravane de solidarité avec les familles défavorisées, a appelé les encadreurs à mettre à profit cette caravane pour inscrire les nomades sur les registres d'Etat civil. La ministre a également présidé la cérémonie d'ouverture d'une journée de formation en direction des cadres et associations gérant les établissements spécialisés, issus des wilayas d'El-Oued, Ghardaïa, Biskra et Ouargla, avant de procéder à une remise d'aides au profit de familles productrices. Elle a, en outre, visité, au niveau de la maison de la culture, une exposition sur la famille productrice et la femme rurale, mise sur pied conjointement par les agences de wilaya de gestion des microcrédits (ANGEM) et du développement social (ADS).

EL HABIRI :

«Conforter la relation avec l'université pour renforcer les capacités de la police en matière de lutte contre le crime»

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel El Habiri a appelé, lundi à Alger, à conforter la relation scientifique entre l'institution sécuritaire et l'université, notamment dans le domaine de la gestion opérationnelle et l'utilisation des technologies modernes dans les investigations pénales afin de renforcer les capacités de la police en matière de lutte contre toutes formes de criminalité. «La consolidation du partenariat scientifique qui tend à allier recherche universitaire et questions sécuritaires, notamment dans le domaine de la gestion opérationnelle et l'utilisation des nouveaux moyens technologiques dans les investigations pénales constituent le meilleur exemple des mesures concrètes visant à construire les capacités de la police en matière de lutte contre la criminalité», a-t-il affirmé dans une allocution, lue en son nom par le contrôleur de police, Ferragh Ali qui a présidé l'ouverture de la 79e édition des journées d'in-

formation sur les missions des services de la Sûreté nationale sous le slogan «La Sûreté nationale accompagne les étudiants et les chercheurs». Ce partenariat a pour objectifs de «relever les défis résultant des menaces et risques aux plans national, régional et international, apporter l'aide technique à la Sûreté et les prestations à la justice dans le domaine des preuves pénales et échanger les informations, les expertises et les expériences dans le cadre de la coopération nationale et internationale, a ajouté M. El Habiri. Soulignant que «le monde fait face, aujourd'hui, à diverses menaces sécuritaires induites par la propagation de différentes types de crime organisé, particulièrement la cybercriminalité, les crises d'immigration et les corrélations entre activités terroristes et crime organisé transnational, le Colonel El Habiri a appelé les services en charge de l'application de la loi à suivre «sur la base d'une solide coopération opérationnelle

pour relever ces défis, prévenir toutes formes de violence et aspirer à un monde sécurisé et prospère».

L'approche de la police algérienne a permis de réaliser des «résultats probants» dans ce domaine, a affirmé le Directeur général de la Sûreté nationale, mettant en avant sa disponibilité «à échanger son expertise et à soutenir les actions policières visant à lutter efficacement contre les différents formes de crime organisé transnational». Pour M. El Habiri, «la prise de conscience de l'importance des défis majeurs requiert de tout un chacun davantage d'initiatives et d'actions ainsi que l'adoption de nouvelles stratégies de lutte contre la criminalité». Par tant, a-t-il dit la DGSN accorde «la priorité à la formation qu'elle a érigé en principe cardinal dans sa stratégie visant à développer et à moderniser ses différentes structures». La DGSN a mobilisé «tous les moyens disponibles au niveau de ses différents services pour former des compé-

tences auprès des universités et Centres de recherche, conformément aux normes qualitatives et concurrentielles qu'offre chaque établissement d'enseignement pour permettre l'élévation humaine de la Sûreté nationale d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine des technologies modernes, d'augmenter les capacités scientifiques et opérationnelles et de renforcer l'innovation continue et les partenariats solides en matière de lutte contre le crime», a-t-il poursuivi. Cette coopération scientifique a permis, également, de concrétiser «les programmes de recherche et d'enseignement et d'assurer une formation de base et continue, et d'encadrer les élèves jusqu'à l'obtention de leurs diplômes universitaires, en sus de l'organisation de congrès et de conférences dans les domaines suscitant un grand intérêt pour la police algérienne et le renforcement de l'assistance juridique, scientifique et académique».

ALGÉRIE-LIBAN M. Ouyahia reçoit le secrétaire d'Etat pour les Affaires présidentielles du Liban

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a reçu lundi à Alger, le secrétaire d'Etat pour les Affaires présidentielles du Liban, Pierre Raffoul, envoyé spécial, porteur d'un message du Président libanais Michel Aoun au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

«Monsieur Ahmed Ouyahia, Premier ministre, a reçu, ce lundi, monsieur Pierre Raffoul, secrétaire d'Etat pour les Affaires présidentielles de la République libanaise, envoyé spécial, porteur d'un message du Président Michel Aoun à SEM Abdelaziz Bouteflika, président de la République», a précisé la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a ajouté la même source.



ALGÉRIE-ALLEMAGNE M. Louh examine la coopération bilatérale dans les domaines juridique et judiciaire avec l'ambassadeur d'Allemagne

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a reçu, lundi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Alger, Mme Ulrike Knotz avec laquelle il a examiné la coopé-

ration bilatérale dans les domaines juridique et judiciaire, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a permis aux deux parties de «passer en revue les relations liant les deux pays et souligner l'im-

portatif renforcement et consolidation des domaines de la coopération, notamment dans ses volets, juridique et judiciaire», a précisé le communiqué.

ALGÉRIE-TUNISIE Poste frontalier de Bouchebka (Tébessa) : reprise du trafic après des heures de blocage

Le trafic au poste frontalier de Bouchebka, dans la commune de Houdjebet, wilaya de Tébessa, a repris lundi après des heures de blocage suite aux protestations d'un groupe de tunisiens après l'interpellation de deux jeunes tunisiens qui tentaient de pénétrer sur le territoire algérien «fraudeusement», apprend-on des services de la sûreté de wilaya. La même source a précisé à l'APS qu'un

groupe de tunisiens a lancé dimanche soir des pierres contre le poste frontalier de Bouchebka, suite à l'interpellation de deux jeunes tunisiens qui «transportaient des bagages sur des charrettes d'une manière frauduleuse et sans papiers d'identité» dans la zone frontalière de Bouchebka avant d'être transférés vers le siège de la sûreté de wilaya. Des amis et des proches des deux personnes interpellées ont

lancé des pierres contre le poste frontalier qui a été fermé et ont réclamé la libération des jeunes interpellés a-t-on noté, soulignant que le jet des pierres a causé des dégâts «considérables» aux véhicules qui se trouvaient sur le lieu et a paralysé le trafic. Un des éléments de la sûreté nationale a été blessé et a reçu les premiers secours sur place et le poste frontalier a été fermé pendant plusieurs heures et

la circulation a été bloquée, selon la même source. Le trafic entre les deux pays a repris dans les deux sens après cinq heures de blocage après l'intervention des autorités algériennes représentées par le wali de Tébessa et le consul algérien au Kef (Tunisie) et tunisiennes représentées par le gouverneur de Kasserine et du consul tunisien à Tébessa, a-t-on conclu.

ALGÉRIE-PAYS BAS Formation et enseignement professionnels: l'Algérie et les Pays Bas conviennent «d'autres pistes» de coopération

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, a convenu, avec l'ambassadeur des Pays Bas, Robert Van Embden, lors de l'audience qu'il lui a accordée lundi à Alger, de réfléchir à «d'autres pistes» de coopération, dans des domaines intéressant les deux pays, indique un communiqué du ministère.

«Les deux parties ont convenu de réfléchir à d'autres pistes de coopération, notamment le jumelage entre établissements et dans des domaines intéressant les deux pays, comme l'énergie solaire ou le traitement de l'eau», précise la même source. Lors de l'entretien, le ministre a rappelé les «grands axes du programme de modernisation et de réforme du service public de la formation et de l'en-

seignement professionnels ainsi que la stratégie de son département, en matière d'adaptation de l'offre de formation aux besoins et compétences, formulés par les grands secteurs d'activités», est-il ajouté. La rencontre a été, en outre, une occasion de «se féliciter» du lancement, en janvier 2019, d'un projet d'appui en faveur du développement de la formation professionnelle en direction des filières agricoles, et ce, avec l'appui du Gouvernement des Pays Bas, à travers l'instrument de coopération PUM, souligne la même source. Ce projet, d'une durée de 2 ans, vise «le renforcement des compétences» de deux établissements de formation d'excellence, l'un spécialisé dans le développement de la filière laitière à Oran et l'autre dans les filières liées à la

culture sous serre et la transformation de la datte, sis à Biskra. Le ministre a exprimé sa «satisfaction quant à l'opportunité et le bien-fondé de ce projet, tout en soulignant l'apport du secteur de la formation professionnelle en matière de valorisation de la ressource humaine», est-il encore précisé. De son côté, l'ambassadeur des Pays Bas a souligné «l'importance de la formation technique et professionnelle dans l'accompagnement des programmes d'investissement, notamment dans les domaines agricole et agroalimentaire, tout en marquant sa disponibilité à appuyer la mise en œuvre du nouveau programme d'assistance technique, par la mise à disposition de l'expertise et du transfert du savoir-faire, dans les filières identifiées», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-AFRIQUE Afrique: «fonder un nouvel élan sur un nouveau socle de valeurs et d'actions» pour faire face à la mondialisation

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a souligné, lundi à Dakar, la nécessité pour les pays africains de «fonder un nouvel élan sur un nouveau socle de valeurs et d'actions» pour faire face aux enjeux que leur impose la mondialisation. Dans une allocution prononcée à la 15^{ème} Assemblée générale du Conseil pour le développement des sciences et de la recherche en Afrique (CODESRIA), Mme Benghabrit a cité certains phénomènes sociaux qui interpellent, aujourd'hui, les gouvernements africains avec acuité, notamment «les flux migratoires vers «l'eldorado» européen de milliers de jeunes africains au péril de leur vie (...) et l'invasion numérique dont certains contenus endoctrinent nombre de jeunes «déchantés», estimant que face à ces deux phénomènes auxquels l'Algérie, comme la plupart des pays africains, n'est pas totalement prémunie, «il convient de fonder un nouvel élan sur un nouveau socle de valeurs et d'actions». La ministre a appelé, à ce titre, les pays africains à «mettre (leur) patrimoine millénaire au sens le plus large du terme au cœur du changement et au cœur de l'insertion dans le monde», rappelant que les récentes découvertes archéologiques en Algérie (site Ain Bouchrit, localité Ain Lahnache dans la wilaya de Sétif à l'est d'Alger) «démontrent, une fois de plus, que l'Afrique est bien le berceau de l'humanité». Pour Mme Benghabrit, l'enjeu aujourd'hui pour les pays africains est de «trouver la réponse voire les réponses à une question précise et actuelle: comment remettre les sociétés africaines au cœur de la modernité, sans qu'elles y perdent leur âme?». Elle a estimé, à ce propos, que «c'est notamment grâce à l'école que cela peut s'accomplir», plaidant pour la valorisation de l'«africanité» des Africains, et pour la nécessité de «les mettre en valeur chez eux». Affirmant que la capacité à changer est devenue une valeur déterminante pour la survie de toute société, la ministre a plaidé également pour la création de «nouveaux repères forts et fondamentaux dans la jeunesse et dans la société». «L'apprentissage de l'esprit critique, de l'éducation à l'innovation et de la créativité doit être au cœur du processus éducatif. Désormais, les progrès ne sont plus liés à la seule science et à la seule technicité mais, plutôt à l'usage, qu'on en a fait et à nos capacités organisationnelles», a-t-elle ajouté dans son allocution. Pour Mme Benghabrit, l'éducation à l'inter-culturalité et au vivre ensemble «doit devenir au sein des systèmes éducatifs africains, des disciplines destinées à assurer une nouvelle communication avec l'Autre et qui passe par l'ouverture sur les langues», rappelant l'initiative algérienne adoptée par l'ONU pour la proclamation de la journée du 16 Mai, une journée mondiale du Vivre-ensemble en paix. Soulignant l'importance de l'investissement dans la recherche, la ministre a préconisé, en outre, de bâtir, dans cette communauté internationale, «des conditions d'une gouvernance démocratique et efficace, qui permette à la fois d'assumer notre unité et de respecter notre diversité». Elle a appelé, par ailleurs, les pays africains à «gérer leur nécessaire intégration dans l'espace mondial imposé» afin de «mieux la maîtriser et de minimiser les +dommages collatéraux+ et les coûts d'un tel processus». Benghabrit a souligné, à ce titre, la nécessité de réparer, d'abord, ce qu'elle a qualifié d'«injustice historique faite à l'Afrique» en ce qui concerne la non-représentation du continent dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et sa sous-représentation dans la catégorie des membres non-permanents. «Aussi, nous plaidons, avec l'Union africaine, pour une réforme de l'organisation des nations unies. Cela requiert de notre part un surcroît d'efforts qui puissent converger vers l'objectif visant à faire de notre continent un acteur plus influent sur la scène internationale», a-t-elle encore ajouté. La ministre a réitéré sa conviction que l'Afrique sera dans un avenir proche «très attrayante», soutenant que c'est «cette conviction qui a amené l'Algérie (...) dans le cadre de l'entraide et de la solidarité africaine, à procéder, depuis 2010, à l'annulation des dettes, d'un montant global supérieur à 902 millions de dollars, qu'il détenait sur 14 pays membres de l'Union africaine (UA) et que le pays «accueille, chaque année, des milliers d'étudiants africains».

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD - DÉBUT DES TRAVAUX À ALGER DU 5^{ÈME} FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SUD CORÉEN

M. Ouyahia appelle à un renforcement des investissements sud-coréens en Algérie

Les travaux de la 5^{ème} session du Forum d'affaires algéro-sud coréen ont débuté lundi à Alger sous la co-présidence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, en visite officielle du 16 au 18 décembre en Algérie.

Cette visite de trois jours du Premier ministre sud-coréen s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de Corée liées par une Déclaration de partenariat stratégique signée en 2006 entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue sud-coréen. Pour rappel, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Corée du Sud se sont établis à 2,3 milliards de dollars en 2017 composés de près de 700 millions de dollars d'exportations algériennes (14^{ème} client de l'Algérie) et de 1,6 milliard de dollars d'exportations sud-coréennes (8^{ème} fournisseur de l'Algérie).

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a appelé lundi à Alger les investisseurs sud-coréens à renforcer davantage leur présence sur le marché industriel algérien, constituant une porte vers l'Afrique, l'Europe et le monde arabe. Dans son allocution prononcée à la 5^{ème} session du Forum d'affaires algéro-sud coréen qu'il a co-présidé avec son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, M. Ouyahia a relevé que la présence des entreprises coréennes en Algérie «reste modeste malgré leurs compétences connues à travers le monde».

«Effectivement, les sociétés coréennes se limitaient, durant de longues années, à conclure des contrats de réalisation dans divers secteurs. Mais nous n'avons vu la conclusion de partenariats industriels qu'au cours de ces dernières années, qui avaient concerné, dans un premier temps, le domaine électronique avant de s'élargir actuellement au domaine de l'industrie automobile», a-t-il observé devant la forte délégation d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises présents à ce forum.

Dans ce sens, il a espéré que cette nouvelle orientation dans le partenariat industriel se poursuive et se renforce au bénéfice des deux parties dans tous les secteurs.

Le gouvernement algérien, a-t-il poursuivi, convie «ses amis de la République de Corée à investir davantage dans notre pays car vous allez vous positionner sur un marché protégé comme c'est le cas actuellement pour les industries de l'électroménager et de l'automobile à titre d'exemple». Le Premier ministre a, en outre, relevé que l'Algérie constituera pour les entreprises coréennes une «porte» vers l'Afrique, l'Union euro-



péenne et le monde arabe. «Je voudrais dire aux hommes d'affaires et aux chefs d'entreprises coréens que l'Algérie est un pays qui vous attend avec de nombreux avantages», a insisté M. Ouyahia en relevant que l'Algérie offre de grands avantages aux sociétés étrangères qui souhaitent y investir dans le cadre du partenariat. «Outre l'excellence des infrastructures, l'Algérie dispose d'un cadre juridique relatif aux investissements, qui offre des avantages importants comme l'exonération fiscale, sur une longue durée, et l'exonération de taxes douanières lorsqu'il s'agit de projets d'investissements dans le cadre du partenariat», a-t-il fait valoir. De surcroît, «le coût de l'énergie est bas et le foncier est disponible et mis à la disposition des investisseurs sous forme de concessions à un prix insignifiant», a-t-il encore précisé, tout en tenant à noter que l'Algérie dispose aussi d'une main d'œuvre qualifiée et com-

petitive. Dans son intervention, il a tenu à souligner que l'Algérie, avec une population de 40 millions de personnes, dispose de réserves de change avoisinant les 100 milliards de dollars, un faible endettement et un taux de croissance hors hydrocarbures de plus de 3%.

Par ailleurs, M. Ouyahia a rappelé à la délégation coréenne les efforts de l'Algérie à surmonter les différents obstacles auxquels elle a fait face durant son histoire contemporaine. «Vous êtes en Algérie, un pays qui a vécu une difficile histoire contemporaine comme cela a été souligné dans l'allocution de mon homologue coréen. Nous avons vécu le colonialisme qui nous a laissé le sous-développement. Nous avons vécu une tragédie et aussi des difficultés économiques. Nous avons aussi vécu un passage d'un mode économique à un autre», a-t-il affirmé.

«L'Algérie était, durant les 25 années ayant suivi sont in-

dépendance, un pays à économie socialiste avec ses avantages et ses inconvénients. Nous sommes passés, depuis, à une économie de marché qui commence à se développer et à donner ses fruits avec force», a-t-il soutenu. M. Ouyahia a, dans le même sens, indiqué que l'Algérie, sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réalisé, au cours des 20 dernières années, «des succès et des acquis dans l'ensemble des domaines».

«Vous êtes au nord du continent africain, dans un pays qui se distingue par sa stabilité, et ce, même s'il est situé dans une région qui connaît une spirale de crises et de conflits... Vous êtes dans un pays qui connaît un décollage économique important dont j'ai cité certains indicateurs. Vous êtes dans un pays prometteur dans la région du Maghreb et de l'Afrique du nord et à la croisée des chemins entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient», a-t-il affirmé.

Signature de cinq (5) mémorandums d'entente dans plusieurs domaines économiques

Cinq (5) mémorandums d'entente ont été signés, lundi à Alger, entre l'Algérie et la République de Corée du Sud, dans plusieurs domaines économiques vitaux. La signature des mémorandums d'entente a eu lieu en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et de son homologue sud-coréen, Lee Nak-yon. Ces accords concernent les domaines de l'environnement, les douanes, l'investissement, la mise en conformité et l'accréditation, ainsi que la coopération dans les énergies renouvelables. Le premier document qui concerne la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et son homologue sud-coréen a été signé par le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, Kamel Eddine Belatrache et le vice-ministre coréen de l'environnement, Shan Kio Park. Le

deuxième document signé entre la Direction générale des douanes et le service des douanes de la République de Corée concerne la modernisation du secteur des douanes. Le document a été signé par le directeur général des douanes algériennes, Farouk Bahamid et le délégué des douanes coréennes, Kim Yong Moon.

Le troisième accord, qui est un mémorandum d'entente pour la coopération entre l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), et l'agence coréenne du renforcement du commerce et de l'investissement a été signé du côté algérien par le Directeur général de l'ANDI, Abdelkrim Mansouri et du côté coréen, par le président de l'agence coréenne du renforcement du commerce et de l'investissement, Biong Oh Koum.

Le quatrième mémorandum d'entente concerne la coopération entre l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et les laboratoires coréens de conformité. Le

document a été signé pour la partie algérienne par le Directeur général de l'Algerac, Noureddine Boudissa, et par le président des laboratoires coréens de conformité, Youn Kab Siouk, pour la partie coréenne.

Le cinquième document qui est un mémorandum d'entente entre le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et l'institut coréen des technologies électroniques, a été signé par le directeur général du CDER, Noureddine Yassaa et le président du centre coréen des technologies électroniques, Kim Youngsam.

La cérémonie de signature a été précédée par des entretiens entre le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et son homologue sud-coréen, qui se sont élargis aux délégations des deux pays. Pour rappel, le Premier ministre de la République de Corée, Lee Nak-Yon, a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie.

ALGÉRIE-CORÉE DU SUD - DÉBUT DES TRAVAUX À ALGER DU 5^{ÈME} FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SUD CORÉEN

PREMIER MINISTRE SUD-CORÉEN: Hisser la coopération au niveau du partenariat stratégique

Le Premier ministre de la République de Corée, Lee Nak-Yon, a appelé lundi à Alger à un renforcement de la coopération économique algéro-sud coréenne et à la hisser au niveau du partenariat stratégique scellé entre les deux pays en 2006.

Dans son allocution prononcée lors de la 5ème session du Forum d'affaires algéro-sud coréen, qu'il a coprésidé avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, M. Nak-Yon a précisé que l'Algérie était le seul pays d'Afrique avec lequel la République de Corée avait signé un accord de partenariat stratégique en 2006, mais les deux pays n'ont pas échangé suffisamment pour être à la hauteur de leur partenariat stratégique.

Selon lui, il reste un grand nombre de secteurs où les deux pays peuvent et doivent coopérer, proposant, à cet égard, le renforcement de la coopération bilatérale dans l'industrie manufacturière qui, a-t-il dit, avait permis à la Corée du sud de sortir du sous-développement. L'Algérie et la République de Corée peuvent également intensifier leur coopération notamment dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans lequel la Corée du sud a atteint un niveau de maîtrise élevé et mondialement reconnu, selon lui.

Il a, dans ce sens, fait savoir qu'un protocole d'accord sera signé à l'occasion de son séjour en Algérie pour encourager la coopération dans les domaines des TIC et des énergies renouvelables. Les TIC peuvent être utilisées dans

l'agriculture, le transport et l'administration, a-t-il avancé en précisant que la Corée du sud souhaite partager son expérience dans ce domaine avec l'Algérie.

Il a aussi proposé d'élargir le partenariat algéro-sud coréen à d'autres domaines comme les installations industrielles, citant, dans ce contexte, les centrales thermiques, les raffineries et les installations environnementales pour le traitement de l'eau et des déchets. Le Premier ministre sud-coréen a évoqué la conclusion entre les deux pays d'accords de coopération dans les domaines de l'environnement et des douanes, alors qu'une réunion de haut niveau sera, par ailleurs, tenue autour de la coopération dans le domaine aérospatial.

«Nous pouvons créer de nouvelles opportunités et commencer par institutionnaliser le dialogue entre les gouvernements et les institutions des deux pays», a-t-il estimé, appelant à encourager les rencontres entre les hommes d'affaires. «L'Algérie possède le plus grand territoire en Afrique et le troisième plus important gisement pétrolier du continent.

Si la Corée du sud peut contribuer à donner un nouvel élan à l'économie algérienne, cela constituera un immense honneur pour le

peuple coréen», a-t-il dit. M. Lee a annoncé la tenue en 2019 de la réunion du Comité mixte algéro-sud coréen dont la dernière rencontre remonte à 2007: «Cette rencontre sera une occasion importante pour passer à l'examen de la coopération en cours et relever ensemble de nouveaux défis». En outre, il a fait part du grand intérêt porté par les entreprises de son pays au marché algérien, qui souhaitent contribuer au développement de l'économie algérienne. Concernant sa visite, il a indiqué qu'il s'agit du premier déplacement d'un Premier ministre sud-coréen en Algérie.

«Il s'agit d'une visite relativement tardive, mais je souhaite contribuer, dès à présent, à intensifier davantage les relations entre les deux pays pour concrétiser bel et bien notre partenariat stratégique», a-t-il soutenu. Rappelant la douloureuse colonisation de l'Algérie et sa glorieuse Guerre de libération, il a affirmé que cela figure parmi les nombreux points communs entre les peuples algérien et sud-coréen.

«En visitant hier (dimanche) le Musée du Moudjahid à Alger, j'ai été choqué



et en même temps profondément touché par le sacrifice et l'esprit combatif du peuple algérien et de ses leader comme l'Emir Abdelkader», a-t-il confié. Il a également salué la capacité de l'Algérie à surmonter la douloureuse période qu'elle avait vécue durant les années 1990, et à retrouver la stabilité politique et la croissance économique.

Dans ce sens, il a fait la similitude avec son pays qui a connu durant 35 ans la colonisation et qui obtenu son indépendance grâce, a-t-il rappelé, aux combattants et à la résistance inlassable du peuple coréen, ajoutant qu'une guerre civile s'était soldée par la partition de l'ex-Corée en Corée du sud et en Corée du nord.

L'Algérie et la Corée du sud, a-t-il ajouté, «ont des histoires douloureuses mais dont ils sont très fiers, et ont également une autre similitude qui réside dans l'excellence des ressources humaines».

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SUD CORÉEN: Une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale

La 5ème édition du Forum d'affaires algéro-sud coréen, tenue lundi à Alger, a constitué une occasion pour les deux pays de réitérer leur volonté de renforcer leur coopération économique et de la hisser au niveau de leur partenariat stratégique. Dans son allocution prononcée lors de ce forum d'affaires qu'il a coprésidé avec son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a tenu à relever la «modestie» du nombre d'entreprises coréennes actives en Algérie. «Effectivement, les sociétés coréennes se limitaient, durant de longues années, à conclure des contrats de réalisation dans divers secteurs. Mais nous n'avons vu la conclusion de partenariats industriels qu'au cours de ces dernières années, qui avaient concerné, dans un premier temps, le domaine électronique avant de s'élargir actuellement au domaine de l'industrie automobile», a-t-il observé. Dans ce sens, il a espéré que cette nouvelle orientation dans le partenariat industriel se poursuive et se renforce au bénéfice des deux parties dans tous les secteurs. Le Premier ministre n'a aussi pas manqué d'affirmer que l'Algérie constituera pour les entreprises coréennes une «porte» vers l'Afrique, l'Union européenne et le monde arabe, tout en faisant part des multiples avantages accordés aux investisseurs étrangers.

Pour sa part, M. Lee Nak-Yon a observé que l'Algérie était le seul pays d'Afrique avec lequel la République de Corée avait signé un accord de partenariat stratégique en 2006, tout en admettant que les deux pays n'ont pas échangé suffisamment pour être à la hauteur de leur partenariat stratégique. Selon lui, il reste un grand nombre de secteurs où les deux pays peuvent et doivent coopérer, proposant, à cet égard, le renforcement de la coopération bilatérale dans l'industrie manufacturière qui, a-t-il dit, avait permis à son pays de sortir du sous-développement. «L'Algérie possède le plus grand territoire en Afrique et le troisième plus important gisement pétrolier du continent. Si la Corée du sud peut contribuer à donner un nouvel élan à l'économie algérienne, cela constituera un immense honneur pour le peuple coréen», a-t-il dit. M. Lee a annoncé la tenue en 2019 de la réunion du Comité mixte algéro-sud coréen dont la dernière rencontre remonte à 2007: «Cette rencontre sera une occasion importante pour passer à l'examen de la coopération en cours et relever ensemble de nouveaux défis». Présent à ce forum, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi, a affirmé que la forte présence d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises sud-coréennes renseigne sur l'importance accordée par ces derniers au marché algérien. Il a lui aussi affirmé la volonté des deux pays de renforcer leur coopération et de lui impulser une nouvelle dynamique basée sur le partenariat mutuellement bénéfique.

De son côté, le président de la chambre de commerce sud-coréenne, Young Jim Kim, a incité les investisseurs des deux pays à saisir les opportunités d'affaires, et ce, en République de Corée et en Algérie. Selon lui, quelque 900 réunions de la «Task force» algéro-sud coréenne, créée dans le sillage de l'accord de partenariat stratégique conclu entre les deux pays en 2006, avaient eu lieu dans le but de booster la coopération bilatérale. Pour sa part, le président de la Chambre de commerce et d'Industrie (CACI), Mohamed Laid Benamor, a affirmé que le travail commun n'a jamais cessé entre les deux parties pour concrétiser leur volonté de coopérer ensemble notamment dans le domaine économique.

Selon lui, les échanges et les rencontres directes restent un moyen efficace pour déceler les opportunités d'investissement et les secteurs à exploiter pour parvenir à nouer des partenariats mutuellement bénéfiques. A l'issue de ce forum d'affaires, cinq (5) mémorandums d'accords économiques ont été signés entre les deux pays. Ces documents portent sur les investissements, les énergies renouvelables, les douanes, l'environnement et la normalisation.

Création d'une joint-venture pour la construction de véhicules utilitaires à Batna

Un pacte d'association a été signé lundi à Alger entre l'entreprise algérienne privée Global Group et le groupe sud-coréen Hyundai Motor Company pour la réalisation d'une usine de construction de camions et de bus à Batna. Le pacte d'association a été signé par le P-dg de Global Groupe, Hassen Arbaoui, et le représentant de Hyundai Motor Company, Donho Choi, en marge du 5ème Forum d'affaires algéro-sud coréen coprésidé par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, en visite officielle du 16 au 18 décembre en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, le secrétaire général de Global Group, Mohamed Tahar Boudiaf, a indiqué que cette future usine entrera en activité vers la fin de l'année 2019.

A ce propos, il a tenu à préciser que ce projet portera sur la construction de camions et de bus et non pas de montage, et qu'il est le premier du genre au niveau africain. Ce pacte d'association, qui découle d'un accord conclu entre les deux parties au début de l'année 2018, porte sur un investissement de plus de 100 millions de dollars.

L'usine permettra la création d'au moins 5.000 emplois directs et indirects, ainsi qu'un taux d'intégration national d'environ 40% au démarrage du projet pour atteindre une fourchette oscillant entre 50 et 60% au cours des deux à trois années suivantes, a avancé le même responsable. Selon les prévisions, les deux associés ambitionnent de produire «au plus vite» près de 40.000 unités de camions et bus par an. Le géant sud-

coréen Hyundai est déjà implanté sur le marché algérien pour le montage de véhicules légers notamment. Pour rappel, la visite de trois jours du Premier ministre sud-coréen s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de Corée liées par une Déclaration de partenariat stratégique signée en 2006 entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue sud-coréen. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Corée du Sud se sont établis à 2,3 milliards de dollars en 2017 composés de près de 700 millions de dollars d'exportations algériennes (14ème client de l'Algérie) et de 1,6 milliard de dollars d'exportations sud-coréennes (8ème fournisseur de l'Algérie).

M. Ouyahia s'entretient avec son homologue sud-coréen

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu lundi à Alger avec son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, en visite officielle de trois jours en Algérie. L'entretien qui a eu lieu au Palais du Gouvernement, s'est élargi par la suite aux membres des délégations des deux pays.

Ont pris part à ces entre-

tiens, côté algérien, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi, et, côté sud-coréen, les membres de la délégation accompagnant le Premier ministre, Lee Nak-Yon. La visite du PM sud-coréen en Algérie s'inscrit dans le cadre du renforcement des

relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, liés par une Déclaration de partenariat stratégique signée en 2006 entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue sud-coréen. Elle sera consacrée à l'examen des relations bilatérales et des voies et moyens de raffermir davantage le par-

tenariat bilatéral et offrira, par ailleurs, l'occasion aux deux parties d'échanger les points de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. La cinquième session du Conseil d'affaires algéro-coréen s'est tenue également en marge de cette visite.

TIPASA : Réouverture de la source de Sidi Lekbir suite à une action de réaménagement

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Tipasa a annoncé, dimanche, la réouverture de la source de Sidi Lekbir, de la commune de Hameur El Ain, suite à la réalisation de travaux de réaménagement, après sa fermeture en août dernier. Cette source avait été fermée par les autorités locales, suite à la déclaration de la «non potabilité» de ses eaux, consécutivement à l'apparition de l'épidémie de choléra dans certaines wilayas du pays. Selon le responsable de cette direction, Ramdane Kerbadj, la commune de Hameur El Ain a procédé officiellement, dimanche, à la réouverture de la source de Sidi Lekbir, au profit des citoyens, suite à un premier report de cette opération, initialement prévue le 11 novembre dernier, a-t-il dit. Outre les «raisons techniques», le report était en raison des «réserves émises par le bureau d'hygiène communale», a-t-il souligné.

Il a également rassuré quant à la «potabilité de l'eau de cette source, selon les dernières analyses dont elle a fait l'objet, au niveau des laboratoires respectifs de la direction de la santé, de la commune de Hameur El Ain, et de l'Institut Pasteur d'Alger». Pour rappel, la décision de fermeture de cette source a été basée sur les résultats des analyses réalisées par l'Institut Pasteur, qui avait confirmé la 1/2 non-potabilité «de son eau, suite à l'apparition d'une épidémie de choléra, dans certaines wilayas du pays. Suite à quoi une opération d'aménagement a été lancée le 1er septembre dernier au profit de cette source, son déversoir, et tout son périmètre. Sachant que la structure de la source de Sidi Lekbir est désormais placée sous le contrôle des services conjoints de la direction de l'hydraulique de la wilaya, des bureaux d'hygiène de la commune de Hameur El Ain et de la direction de la santé, a indiqué M.Kerbadj, signalant que ses services veillent régulièrement au contrôle des eaux de plus de 200 sources à travers la région.

BORDJ BOU ARRERIDJ : Relance prochaine du projet de réalisation de l'évitement de la ville

Le projet de l'évitement de la ville de Bordj Bou Arreridj, reliant les routes nationales RN 106 et RN 5, sera «prochainement relancé», a-t-on appris dimanche, des services de la wilaya. L'évitement de près de cinq (5) km, qui sera réalisé dans le cadre d'une action de bénévolat des entrepreneurs locaux permettra de relier la route nationale RN 106 au chef lieu de wilaya ainsi que les communes de Medjana, et de Teniet En Nasr et la route nationale RN 5 à la ville de Bordj Bou Arreridj, a indiqué la même source. Cette route donnera également la possibilité aux usagers, notamment les conducteurs de poids lourds, d'éviter de passer par le centre-ville de Bordj Bou Arreridj, ce qui contribuera à fluidifier le trafic routier au chef lieu de wilaya, a-t-on fait savoir de même source. Il est à signaler que ce projet a enregistré un retard depuis son lancement en 2016, notant que cette route sera ouverte à la circulation «le 18 février prochain», à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid.

SAIDA: 220 détenus bénéficient d'une formation en techniques de recherche d'emploi

Quelque 220 détenus des deux établissements pénitentiaires de Saïda ont bénéficié d'ateliers de formation en techniques de recherche d'emploi, a-t-on appris dimanche du directeur de l'agence de wilaya de l'emploi. Ces ateliers de formation, initiés par l'agence de l'emploi de la wilaya depuis octobre dernier, ont ciblé des détenus des établissements de rééducation de Saïda et d'Ain Lahdjar qui sont sur le point de purger leurs peines, a indiqué Abdelkrim Chlef. Les détenus qui ont reçu une formation d'un jour au sein des établissements pénitentiaires, ont été initiés à la rédaction de leur CV et des demandes d'emploi adaptées à leurs profils. Quatre conseillers de l'agence d'emploi de la wilaya ont été mobilisés pour encadrer cette formation, qui entre dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale et de la Justice et dans le cadre de la réhabilitation des détenus leur accompagnement à l'insertion sociale, a-t-on souligné.

OUARGLA : Des perspectives prometteuses pour le développement de la maïsiculture

La maïsiculture dans la wilaya de Ouargla ouvre de larges perspectives, confortées par les nombreuses expériences réussies dans le développement de ce segment culturel à forte incidence économique, selon la direction locale des Services agricoles (DSA).

La DSA s'emploie à étendre la surface dédiée à cette culture stratégique, eu égard à ses retombées positives, notamment en matière d'alimentation du bétail, a signalé le chef de service de la vulgarisation agricole à la DSA, Brahim Korichi.

Il a fait état, dans ce cadre, d'une stratégie de développement de cette filière à travers la région par l'adoption de mécanismes en direction des agriculteurs, dont l'attribution de terres dans le cadre de la concession agricole, le soutien et l'accompagnement des maïsiculteurs, notamment en matière d'acquisition d'équipements, d'irrigation sous-pivots, la réalisation de forages et la mise à leur disposition de semences et intrants nécessaires.

Les efforts s'orientent vers l'intensification des campagnes de vulgarisation liées à l'extension des surfaces consacrées à la maïsiculture, l'encouragement et l'orientation des agriculteurs sur cette culture menée notamment au niveau des régions de N'goussa, Hassi-Benabdallah, Gassi-Touil (Hassi-Messaoud) et Remtha (Rouissat), a-t-il précisé.

M. Korichi a fait part de la coordination en cours avec les services spécialisés et les exploitants agricoles ayant montré des signes de réussite dans cette filière sur de vastes superficies, pour mener des opérations

de sensibilisation en direction des agriculteurs à la lumière de ces expériences réussies, et de les initier aux techniques de développement de cette plante, dans ses différentes phases, jusqu'à la récolte.

Pour le chef de service de la vulgarisation à la DSA, l'adhésion des agriculteurs et des opérateurs permettra un développement accru de cette filière et la réalisation de quantités importantes d'aliments destinés au bétail et à l'aviculture, la réduction des coûts, notamment pour les aviculteurs de cette région disposant actuellement de deux unités avicoles à grandes capacités de production.

Expériences réussies de développement de la maïsiculture dans la région

L'expérience du développement de la maïsiculture menée par une exploitation agricole privée établie dans la région de N'goussa (20 Km Nord d'Ouargla), constitue un modèle «réussi» au regard des vastes superficies cultivées, en cycle alternatif, entre la maïsiculture et la céréalière, a indiqué M. Korichi. L'exploitation en question a réalisé, au titre de la campagne de moissons-battages ayant pris fin en novembre dernier, un rendement de 35 tonnes/hectare de maïsiculture fourragère, soit 4.450 boîtes, sur une superficie ensemencée de 130



ha, a-t-il précisé.

La commune de Hassi-Benabdallah était la première à introduire cette nouvelle filière avec une expérience menée à l'intérieur des palmeraies, dans de petits carrés, avant de gagner du terrain dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole tendant à réduire les importations et accroître la production céréalière.

La région de Gassi-Touil, dans la commune de Hassi-Messaoud, offre de perspectives prometteuses pour étendre la surface dédiée à la maïsiculture, à la faveur de l'abondance de la ressource hydrique susceptible de permettre le développement de ce genre culturel nécessitant une moyenne de 4.000 à 5.000 m³ d'eau lors du cycle agricole, s'étalant de juin-juillet à la période de récolte prévue pratiquement entre novembre et décembre, a-t-on expliqué à la DSA. Les agriculteurs de la région

de Remtha, dans la commune de Rouissat, autre lieu d'expérience de ce segment, se sont eux, par contre, heurtés au manque de maîtrise technique avant d'abandonner cette filière.

Offrant de vastes surfaces dédiées au développement de la céréaliculture, blé dur, blé tendre, orge et luzerne, la région de Gassi-Touil s'est également lancée, la saison écoulée, dans l'expérimentation de la maïsiculture sur une surface de 30 ha au niveau d'une exploitation privée, qui a ensuite donné lieu à un rendement de 25 tonnes/ha. La wilaya d'Ouargla recèle d'importantes potentialités et divers facteurs de développement des filières agricoles, avec ses ressources hydriques abondantes et ses vastes étendues arables susceptibles de permettre à la région, à court et moyen termes, de concrétiser des projets réussis dans le développement de la culture de maïs.

FONCIER INDUSTRIEL À TIZI-OUZOU : 75 actes de concession annulés et 67 investisseurs mis en demeure

Un total de 75 actes de concession de foncier industriel ont été annulés et 67 investisseurs bénéficiaires de lots de terrains dans des zones d'activité de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été mis en demeure d'entamer leur projet, a-t-on appris samedi de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM). Ces mesures ont été prises dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel, lancée par la wilaya et visant à récupérer des lots de terrain affectés pour la réalisation de projets d'investissements qui n'ont pas été concrétisés depuis plus de 20 ans dans certains cas, en vue de leur réaffectation à des porteurs de projets demandeurs de foncier, indique un document de la DIM, remis à l'APS. Sur ces 75 actes de concession ou de cession annulés, 10 concernent des lots relevant de zones d'activité gérées par l'Unité de Tizi-Ouzou de gestions des zones industrielles et d'activité (UGZIA), dont six (6) sont implantés dans la zone d'activité de Boghni, 23 dans celle d'Aboudidj (Larbaa n'Ath Itrathen) et deux (2) à Azeffoune. Ce même organisme a aussi fait établir par un huissier de justice un total de 19 constats de terrains nus en prévision

d'annulation d'actes de concessions. Les 65 autres actes de concession ou de cession annulés concernent des lots relevant des zones d'activité gérées pour l'Agence foncière de wilaya (AFW-TO), dont 51 au niveau de la zone d'activité de Tadmaït, 11 à Tala Athmane et trois (3) à Makouda, ajoute le texte. S'agissant des 67 mises en demeure adressées aux bénéficiaires de foncier industriel, qui n'ont pas encore concrétisé leurs projets, 54 ont été adressées par l'UGZIA à des attributaires de lots de terrain dans les zones d'activité de Mouldiouane (3 investisseurs), à Azeffoune (23), à Draa Ben Khedda (18) et à Fréha (10).

L'Agence foncière de wilaya a, pour sa part, adressé des mises en demeure de lancer les travaux de réalisation de leurs projets dans les meilleurs délais, à huit (8) bénéficiaires de lots à Tala Athmane, trois (3) à Tadmaït, un (1) à Makouda et un (1) autre ayant bénéficié d'une concession hors zones d'activité, a-t-on précisé.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 17 zones, dont 16 zones d'activités et une zone industrielle totalisant 351,92 ha et 1 231 lots dont 1 096 ont été attribués et 123 sont disponibles. Concer-

nant les investissements, un total de 150 projets sont en activités, 144 autres en cours de réalisation alors que 393 projets n'ont pas été lancés en réalisation, 20 sont à l'arrêt et 47 réalisés mais ne sont pas entrés en activité.

Pour augmenter le foncier industriel local et encourager l'investissement, Tizi-Ouzou a bénéficié de la création de deux nouvelles zones d'activité au niveau des communes de Timizart et Fréha totalisant 56,73 ha et 44 lots, dont 39 parcelles ont été attribuées. Les projets en cours de réalisation au niveau de ces deux zones sont au nombre de 36. La wilaya a également bénéficié de l'inscription de deux zones industrielles à Draa El Mizan/Tizi-Gheniff totalisant 45,69 ha et 24 lots et dont l'enquête parcellaire et la phase d'expropriation sont en cours.

Quant au parc industriel prévu dans la localité de Souamaïr sur une superficie de 327 ha, créée en 2012, ce projet qui a été doté d'une enveloppe financière de plus de 9,3 milliards de DA pour étude et réalisation, est à l'arrêt suite à une opposition «farouche» des riverains, a-t-on rappelé.

TIZI-OUZOU : Une enveloppe de 890 millions de DA pour la prise en charge des dégâts causés par les intempéries

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une enveloppe de 890 millions de DA pour la prise en charge des dégâts causés par les intempéries du 3 novembre passé, a indiqué dimanche le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Youcef Aouchiche.

L'APW qui se réunira, mercredi et jeudi prochain en session ordinaire pour débattre notamment de la situation des secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la pêche, et du foncier industriel, votera l'ouverture d'un crédit d'un montant de 890 millions de DA pour la réparation des dégâts causés par les intempéries, a indiqué à l'APS le même responsable, précisant que l'opération est inscrite par les pouvoirs publics au profit de la wilaya. Le bilan des dégâts causés par les intempéries de novembre dernier sera présenté lors de la réunion de l'APW, a précisé M. Aouchiche, ajoutant que la commission de l'APW, installée à cet effet, qui a effectué une vingtaine de sorties sur le terrain a relevé plusieurs dégâts causés à l'infrastructure de base (routes, réseaux d'AEP et d'assainissement), des équipements publics et à des particuliers. Cette même commission a également relevé des points noirs dans des localités ayant été les plus touchées par les intempéries de novembre dernier où la wilaya avait reçu entre 12H00 et 21H00 plus de 80 mm de pluie, notamment dans la ville de Tizirt «qui nécessite une prise en charge très particulière», le bassin de Draâ Ben Khedda/Tadmait et celui de Boudjima/Ouaguenoune/Timizar, a-t-il ajouté. Un bilan des dégâts, occasionnés aux ouvrages et réseaux d'assainissement, établi par la Direction



des ressources en eau (DRE) et dont l'APS a obtenu une copie, fait état de plusieurs interventions de la DRE pour, entre autres, le curage de l'oued Bouaid le long de la RN 12 (à hauteur de Boukhalfa, Tizi-Ouzou), le curage et le nettoyage du talweg et du canal d'évacuation des eaux pluviales de la ville de Tizirt ainsi que du bassin de réception de l'ovode de lotissement Salhi (Tizi-Ouzou). De son côté, l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE) a effectué 17 interventions au total pour la réhabilitation, avec les services de la DRE, des traversées de l'oued Imzouz et El Kahra (commune de Fréha) emportées par les crues et pour la répara-

tion des conduites d'AEP de 18 communes touchées. L'Office national d'assainissement (ONA) a effectué, pour sa part, 22 interventions pour le débouchage et le curage de 300 avaloirs et de 25 regards, et pour le curage manuel de 2 caniveaux dans six communes à savoir, Tizirt, Tadmait, Draâ Ben Khedda, Tizi-Ouzou, Draâ El Mizan et Fréha. Le coût global de réparation des dégâts causés aux ouvrages d'AEP et d'assainissement est estimé par la DRE à 610 millions de DA, soit 380 millions pour l'infrastructure d'assainissement, 80 millions de DA pour celle d'AEP et 150 millions pour le curage et nettoyage des oueds et talwegs.

SKIKDA : Destruction totale de l'archive de la commune Hamadi Krouma dans un incendie

Un incendie qui s'était déclaré dimanche dans le bureau des archives du centre médico-social des employés des services techniques de la commune Hamadi Krouma (sud de Skikda), a occasionné la destruction totale des archives de cette collectivité locale, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'incendie, qui a réduit en cendre tout l'archive de cette commune, a également détérioré les portes et les fenêtres de ce bureau, a indiqué la même source. L'extinction des feux a nécessité la mobilisation de seize (16) éléments de la protection civile, trois (3) camions, ainsi qu'une ambulance, a ajouté la source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'incendie.

EL TARF : Plus de 8 kg de kif traité saisi

Pas moins de 8,350 kg de kif traité ont été saisis par les services de la gendarmerie nationale de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris dimanche, auprès du chargé de communication de ce corps sécuritaire. Une première quantité de drogue, estimée à 2,5 Kg, a été retrouvée à l'intérieur d'un véhicule touristique placé sur une dépanneuse, sur un axe routier de la RN 84 A, reliant Annaba à El Kala, a précisé le capitaine Fethi Rahmouni, indiquant que 4 individus ont été appréhendés dans cette affaire. Les investigations des mêmes services ont permis d'identifier des complices à ces 4 individus, a-t-on ajouté soulignant que dans le cadre de l'extension territoriale de la compétence judiciaire, les enquêteurs des services de la Gendarmerie d'El Tarf se sont déplacés à Orna et ont récupéré, 5,5 autres kg de kif traité, dissimulés minutieusement dans un sac de sport à l'intérieur d'un autre véhicule et procédé à l'arrestation de trois (3) autres complices. Six (6) véhicules touristiques ont été également saisis, dans le cadre de cette affaire, a indiqué la même source. Poursuivis pour «trafic de drogue» et «associations de malfaiteurs», les sept (7) mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, a affirmé la même source.

JUMELAGE ENTRE LES HÔPITAUX: 200 interventions chirurgicales gratuites programmées à Biskra

Pas moins de 200 interventions chirurgicales gratuites seront réalisées à Biskra depuis dimanche dans le cadre du programme de jumelage entre les hôpitaux, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la santé, Mohamed El-Ayeb. Ces interventions seront effectuées par des staffs médicaux composés de médecins spécialisés en chirurgie générale, gynécologie-obstétrique, pédiatrie, ophtalmologie, ORL et orthopédie de plusieurs centres hospitalo-universitaires, (CHU) du Nord du pays et seront assistés par les médecins locaux, a précisé la même source. Le staff du CHU d'Oran opérera à Tolga et à l'établissement hospitalier spécialisé de gynécologie de Biskra, ceux des CHU Mustapha Pacha et Hussein Day interviendront à l'hôpital d'Ouled Djellal et le staff du CHU de Sétif à l'hôpital Bachir-Benacer, a-t-on détaillé. Dans le cadre de ces journées médico-chirurgicales, des consultations seront assurées au profit des patients issus de familles démunies, est-il indiqué. Les actions chirurgicales programmées nécessitent des staffs médicaux hautement spécialisés et évitent ainsi aux patients la contrainte de déplacement vers les hôpitaux des villes du Nord du pays, a ajouté le directeur de la santé. Cette initiative médicale de solidarité qui se poursuit jusqu'au 20 décembre met à contribution 36 professeurs et médecins spécialistes, soulignent le organisateurs.

KHEMIS MILIANA : JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LE DIABÈTE « Une nouvelle vision de la prise en charge du diabète »

Pour la 3ème année consécutive, la Pharmacie Ouakaci de Khemis Miliana organise une journée de sensibilisation pour la prévention du diabète, en collaboration avec un labo local d'autocontrôle, en présence des personnes diabétiques, les médecins, des membres des associations et la presse locale. Cette journée a été animée par le Dr Bitam Tarek, diététicien de formation, venu spécialement de Batna à l'invitation du docteur Ouakaci, parrain de cette louable initiative, gérant de l'officine du même nom, située près de la CNAS à Khemis-Miliana. L'assistance, dans une ambiance chaleureuse, a écouté attentivement les explications de ce dynamique délégué médical qui a su répondre avec brio aux ques-

tions posées par les patients les invitant à maîtriser cette maladie les comparant à cet équilibriste toujours à la recherche de la stabilité qui lui manque. Le Dr Bitam a parlé sur les objectifs de cette journée de prévention du diabète, qui étaient axés sur l'augmenter la connaissance du diabète, sensibiliser les personnes à risque de diabète avec un test simple, rapide, et reconnu, le pied diabétique, encourager les comportements préventifs de chacun, positionner le rôle des associations des diabétiques et mobiliser tous les acteurs de la santé concernés.

« Des mesures hygiéno-diététique »

Le Dr Bitam a essayé de convaincre les personnes

diabétiques que leur vie sera très normale s'ils suivent les conseils de leur médecins « Avec un univers coloré et ludique, il est nécessaire de savoir trouver un juste équilibre entre plaisir (aliments sains et activité physique) et vigilance (aliments trop sucrés, trop gras, sédentarité) » Affirme t-il. Durant cette rencontre, c'était une belle et bonne occasion d'échange convivial et partage des connaissances sur le diabète et développer la prévention de proximité. Le Dr Bitam a invité les malades de suivre les conseils de leur médecin car « Ce n'est pas la maladie elle-même qui est inquiétante mais les complications qu'elle engendre ». « Des complications très lourdes qui touchent des organes vitaux du

corps (cerveau, œil, rein, pied... et gros vaisseaux sanguins). Affirme t-il. Ce dernier insiste alors sur la nécessité de procéder à un diagnostic précoce de la maladie et sur sa bonne prise en charge, de façon correcte et continue, pour réduire les coûts à l'avenir. L'intervenant a expliqué aux malades comment utiliser l'insuline et les lieux où ils peuvent se piquer sur le corps, comment corriger l'hypoglycémie, et comment gérer les apports en glucose. Le spécialiste affirme qu'il est vrai que le diabète ne se guérit pas -c'est une maladie chronique- mais la personne atteinte pourrait avoir « une vie pleine et épanouie » si elle prend convenablement en charge sa maladie.

Salim Ben

DÉCOUVERTE DE CAS DE FIÈVRE APHTEUSE À TÉBESSA :

Fermeture de plusieurs points de vente de bétail dans trois communes

Une décision de fermeture de plusieurs marchés et points de vente de bétail a été prise par les autorités locales de Tébessa dans trois communes de la wilaya après la confirmation de cas de fièvre aphteuse, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué à l'APS que le chef de l'exécutif local, Atallah Moulati, a décidé la fermeture urgente de plusieurs marchés et points de vente de bétail dans les communes de Chéréa, Thlidjen et Bir El-Ater, suite à la confirmation de cas de fièvre aphteuse dans les dairas de Chéréa, Bir El-Ater et El-Ogla.

APS

SÛRETÉ D'ALGER:

4 personnes arrêtés et plus de 1100 comprimés psychotropes saisis à Bir Mourad Raïs

Les services de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont arrêté, dans deux opérations distinctes, quatre (04) individus suspects, saisis plus de 1100 comprimés psychotropes et un montant de 230.000,00 Da, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la sûreté de la wilaya d'Alger. Agissant sur informations concernant une affaire de trafic de psychotropes, les éléments de la sûreté ont mis sur

pied une opération qui a abouti à l'arrestation de deux individus suspects à bord d'un véhicule touristique, en possession d'un montant de 120.000,00 Da, un montant auquel s'ajoutent 70.000,00 Da et 564 comprimés psychotropes saisis au domicile d'un des suspects, ajoute le communiqué. Par ailleurs, les services de sûreté ont arrêté, lors du traitement de la deuxième affaire, deux suspects pour leur implication dans le trafic de compr-

imés psychotropes, et saisi 550 comprimés, sept (07) bouteilles contenant une boisson enivrante, deux (02) téléphones portables et un montant de 38.000,00 Da, précise la même source. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les quatre (04) mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné leur mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

TANZANIE

La police tanzanienne saisit une centaine de tortues sauvages

La police tanzanienne a annoncé dimanche la saisie d'une centaine de tortues destinées à être exportées illégalement vers l'Europe et les Etats-Unis via l'Afrique du Sud. Sweetbert Njeweke, commandant de la police régionale de Singida, cité par l'agence Chine nouvelle, a indiqué qu'un suspect avait été arrêté en possession de plusieurs sacs contenant 114 tortues, alors qu'il voyageait entre la zone lacustre de Mwanza et la région de Mbeya, dans le sud-ouest de la Tanzanie. Les tortues en question sont des tortues léopard, une espèce terrestre strictement herbivore qui apprécie les zones semi-arides de buissons épineux ou les plaines de hautes herbes, et dont la valeur à la revente s'élève jusqu'à 7 792 dollars américains. M. Njeweke a indiqué que la police était intervenue suite à une dénonciation, et avait arrêté le suspect après avoir fouillé un bus de passagers.

Le suspect, Jafari Shongwe, projetait d'introduire clandestinement les tortues en Afrique du Sud par la frontière Tanzanie-Zambie, puis de les exporter vers l'Europe et les Etats-Unis, a-t-il ajouté.

NUTRITION

La Chine lance une campagne pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales

Des autorités chinoises, dont le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales, ont lancé une campagne nationale visant à lutter contre les produits alimentaires de mauvaise qualité et contrefaits dans les zones rurales selon l'agence Chine nouvelle. L'opération a pour objectif de lutter efficacement contre six types de crime majeurs avant le Nouvel An lunaire chinois, qui tombe le 5 février 2019. Les organismes chargés de l'application de la loi mettront l'accent sur les aliments instantanés, les casse-croûte, l'alcool, les condiments, ainsi que les produits laitiers et ceux fabriqués à base de viande, dont la consommation est importante dans les zones rurales. Les fausses étiquettes, les produits contrefaits ou de mauvaise qualité figurent en bonne place dans la liste des priorités de la campagne. «Nous mettrons tout en œuvre pour recueillir toutes les informations possibles afin de démanteler le maximum d'usines et d'ateliers illégaux», a déclaré Han Changfu, ministre de l'Agriculture et des Affaires rurales. «Les personnes reconnues responsables de crimes dans ce domaine se verront interdire l'accès à l'industrie et seront remises à la police le cas échéant.

INDE :

Six personnes tuées dans l'explosion d'une chaudière à Karnataka

Au moins six personnes ont été tuées dimanche dans l'explosion d'une chaudière dans une sucrerie dans le district de Bagalkot à Karnataka (sud-ouest de l'Inde), ont annoncé les autorités locales. «Six personnes sont mortes sur place à la suite de l'explosion d'une chaudière de l'usine à sucre du village de Kulali» dans le district de Bagalkot, a déclaré à la presse un responsable de la police. Au moins trois autres personnes ont été blessées dans l'explosion, a ajouté le responsable de la police.

«La mort de six personnes dans l'explosion de l'usine est attristante. Des responsables du district de Bagalkot ont été chargés de mener une enquête et de soumettre un rapport aux autorités locales. Le gouvernement de l'Etat indemnisera les proches des victimes», a indiqué le chef du gouvernement de l'Etat de Karnataka, HD Kumaraswamy. La sucrerie est dirigée par le groupe Nirani, qui appartient à Murugesh Nirani, ancien ministre des Industries lourdes au gouvernement de Karnataka et député local du parti au pouvoir, Bharatiya Janata Party (BJP).

MAROC:

Al appelle à rendre justice aux militants du Mouvement Hirak dans le Rif

L'Ong Amnesty international (AI) a dénoncé dans un rapport, les graves irrégularités de procédure judiciaire commises par le tribunal de première instance de Casablanca au Maroc, à l'encontre des journalistes et militants appréhendés en lien avec les manifestations pacifiques du Mouvement Hirak dans la région du Rif, appelant à leur rendre justice, dans un rapport rendu public lundi l'Ong.

Des dizaines de manifestants se sont vus en juin dernier, privés de leur droit à un procès équitable par le tribunal de première instance de Casablanca, qui a déclaré 54 personnes liées aux protestations en faveur de la justice sociale du mouvement du Rif, coupables d'infractions liées à la sécurité et les a condamnées à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans en lien avec les manifestations qui se sont déroulées à Al Hoceïma en 2016 et 2017. Pas moins de 43 personnes sont désormais rejugées par la cour d'appel de Casablanca. La cour a reporté la première audience au 17 décembre. L'analyse du procès effectuée par Amnesty International a dévoilé plusieurs violations du droit à un procès équitable, notamment des condamnations fondées sur des «aveux» extorqués sous la torture. Elle répertorie les noms des détenus, les chefs d'inculpation retenus à leur encontre et les peines prononcées.

«La procédure en première instance s'est soldée par une erreur judiciaire flagrante. Le gouvernement marocain a utilisé cette procédure légale entachée d'irrégularités pour sanctionner et réduire au silence d'éminents manifestants pacifiques qui réclament plus de justice sociale et pour dissuader les citoyens de s'exprimer», a déclaré Heba Morayef, directrice Afrique du Nord et Moyen-Orient à Amnesty international.

Mme Morayef, a exhorté les autorités judiciaires du Maroc à veiller à ce que le procès en appel «ne se résume pas à un nouveau simulacre de justice» émaillé de plaintes pour torture et autres violations du droit à un procès équitable.

«Elles doivent montrer qu'elles sont déterminées à rendre justice et prendre des mesures concrètes afin d'écarter tous les aveux obtenus sous la torture ou la menace de torture et veiller à ce que tous les droits à un procès équitable soient respectés au cours de la procédure d'appel», a-t-elle martelé.



MANIFESTATIONS PACIFIQUES TRANSFORMÉES EN CHEFS D'ACCUSATION GRAVES

Alors que le procès était lié aux manifestations pacifiques, le parquet a introduit des chefs d'accusation graves et souvent disproportionnés, ajoute le rapport D'AI, passibles des peines parmi les plus lourdes du Code pénal marocain, notamment «complot visant à porter atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat», passible de la peine de mort.

Selon l'enquête menée par l'ONG, le procès est entaché de «graves irrégularités et des dossiers sont montés à partir d'éléments douteux, ne respectant pas les conditions relatives aux enquêtes judiciaires», qualifiant leurs conditions de détention d'«inhumaines». Le leader du mouvement Hirak, Nasser Zefzafi, a déclaré à la cour d'appel de Casablanca que des policiers l'ont frappé lors de son arrestation le 29 mai 2017 et a été placé à l'isolement plus de 15 mois dans des «conditions s'apparentant à de la torture menaçant de s'attaquer à sa mère âgée», a écrit AI.

«Le journaliste Rabie Lablak a rapporté que des policiers l'ont asphyxié en lui fourrant un tissu imbibé d'un

liquide nauséabond dans la bouche, lui ont ôté ses vêtements et ont fait venir des hommes masqués qui ont menacé de le violer collectivement», a rappelé l'Ong.

Les manifestations du mouvement Hirak dans le Rif ont débuté à Al Hoceïma, ville du nord du pays, et aux alentours en octobre 2016, après que Mouhcine Fikri, un poissonnier, est mort broyé par un camion de ramassage des ordures alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise confisquée par les autorités locales.

Les manifestants demandent la fin de la marginalisation de leurs communautés et revendiquent une meilleure justice sociale. Entre mai et juillet 2017, les forces de sécurité marocaines ont arrêté des centaines de manifestants du mouvement Hirak, notamment les manifestants pacifiques, El Mortada Iamrachen et Nawal Benaïssa, ainsi que des dizaines de mineurs.

Le tribunal d'Al Hoceïma continue de déclarer coupables des centaines de manifestants, journalistes et défenseurs des droits humains dans le cadre de procès qui sont loin de respecter les normes internationales d'équité.

THAÏLANDE:

Saisie d'une importante quantité de cachets de méthamphétamine

Plus de 18 millions de cachets de méthamphétamine ont été saisis en Thaïlande, dans le cadre d'une lutte antidrogue intensifiée ces derniers mois, a indiqué l'armée lundi. Les sacs contenant les cachets ont été saisis à bord de deux voitures, dans la province de Chiang Rai, frontalière de la Birmanie et du Laos. Les sacs - montrés lors d'une conférence de presse - portaient le numéro "999", utilisé par les trafiquants de drogue du groupe des Wa, rébellion ethnique birmane, au coeur du trafic dans cette région dite "Triangle d'Or". Début décembre, dans le cadre de la même opération, les policiers thaïlandais ont saisi 15 millions de cachets de méthamphétamine et tué un trafiquant dans la partie thaïlandaise du "Triangle d'or". Chaque semaine, des cargaisons de méthamphétamine d'une valeur de plusieurs millions de dollars arrivent en Thaïlande depuis la Birmanie voisine.

Selon les experts, le trafic s'accroît, en particulier depuis la région de



est de la Birmanie tenue par le groupe ethnique des Wa, accusé de financer sa guérilla par le trafic de drogue. Produite dans le Triangle d'or, cette drogue de synthèse est écoulée dans des pays de plus en plus éloignés de son lieu de production, jusqu'à l'Inde et l'Australie.

Et la Thaïlande a saisi cette année des quantités record de comprimés,

connus dans la région sous le nom de "yaba" - "la drogue qui rend fou", et d'"ice", version plus puissante et addictive sous forme de cristaux qui se fument. La production est soutenue par l'arrivée récente de nouveaux "précurseurs" moins coûteux, comme le cyanure de sodium, pour fabriquer ces drogues de synthèse.

TURQUIE:

Des milliers de manifestants contre la forte hausse des prix ces derniers mois

Quelques milliers de personnes ont manifesté dimanche à Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie, pour protester notamment contre la forte hausse des prix ces derniers mois, selon des médias locaux.

Les manifestants, qui répondaient à l'appel de la Confédération des syndicats des travailleurs du service public (KESK), se sont réunis dans le centre-ville de Diyarbakir, principale ville du sud-est à majorité kurde du pays, sous haute surveillance policière.

L'inflation dans le pays a atteint en novembre 21,62% en rythme annuel, ralentissant légèrement par rapport à octobre. La hausse des prix reste nettement perceptible au quotidien, malgré les mesures prises par le gouvernement.

Certains manifestants saluaient dimanche le mouvement des «gilets jaunes» des Français modestes qui réclament plus de justice sociale et qui ont notamment obtenu l'annulation d'une taxe sur le carburant, le gel des tarifs de l'électricité et du gaz et une hausse de 100 euros par mois pour les salariés au salaire minimum. «Les demandes de nos sociétés sont similaires», souligne ainsi Mehmet Sirin, un manifestant, cité par des médias locaux. «Ces demandes ont les mêmes objectifs



mais il y aura des différences de méthode dans chaque pays (...). Nous demandons simplement la création de conditions de vie humaines».

Les manifestants, venus de différentes provinces du sud et du sud-est du pays, ont également appelé à ce que les plus de 140.000 personnes

limogées ou suspendues depuis le putsch manqué de juillet 2016 soient réintégrées dans la fonction publique. L'événement s'est déroulé dans une ambiance bon enfant et a duré environ trois heures, selon des médias, sans tensions particulières avec les forces de l'ordre.

JAPON:

42 blessés dans l'explosion d'un restaurant



Quarante-deux (42) personnes ont été blessées dimanche soir dans l'explosion d'un restaurant qui a gravement endommagé des bâtiments voisins dans le nord du Japon, selon les autorités locales. L'explosion survenue à Sapporo, sur l'île septentrionale japonaise de Hokkaido, a mis le feu à de petits immeubles en bois proches et provoqué leur effondrement partiel.

Une enquête sur les causes de l'explosion, survenue la veille à 20h30 (11h30 GMT), était en cours lundi, selon les autorités. Un responsable de la police de la région de Hokkaido a précisé qu'aucun décès n'était à déplorer malgré le grand nombre de blessés.

Une personne est sérieusement atteinte avec des brûlures au visage, mais la vie d'aucune des victimes n'est menacée, a rapporté l'agence de presse japonaise Jiji. Des enfants ont été blessés dans l'explosion, a ajouté l'agence, citant la police.

Le bâtiment de bois de deux niveaux qui abritait le restaurant, une agence immobilière et une clinique a été fortement endommagé, a précisé un responsable des pompiers de Sapporo. La télévision publique NHK a précisé qu'il avait fallu plusieurs heures aux pompiers pour éteindre le feu. La municipalité a ouvert un refuge pour des dizaines de personnes dont le logement a été endommagé, a expliqué un responsable de la mairie, Yasuhiro Ishizuka.

L'explosion a aussi provoqué une coupure d'électricité dans 250 bâtiments mais le courant a été ensuite rétabli, a-t-il ajouté. En février, 11 personnes avaient trouvé la mort à Sapporo dans l'incendie d'une maison de retraite pour personnes en difficulté financière.

JUSTICE

Le Niger interdit une trentaine d'écoles privées exerçant dans l'illégalité

Au total, 31 écoles privées opérant sur le territoire nigérien sans autorisation officielle viennent d'être interdites de toute activité sur décision du ministère en charge de l'éducation, ont annoncé les médias dimanche citant des sources officielles à Niamey. Selon le ministre nigérien de l'Enseignement primaire, Daouda Mallam Marthé, après une mission d'inspection de la direction de l'enseignement privée de son département, à Niamey et à l'intérieur du pays, il a été constaté que douze écoles ne disposent pas d'autorisation de création et 19 autres n'ont pas l'autorisation d'ouverture, «alors qu'elles dispensent des cours, contrairement aux règles en vigueur».

«Ces écoles considérées comme n'ayant pas d'instance juridique, doivent immédiatement cesser toute activité», a-t-il insisté, assurant que «le gouvernement prendra toutes les mesures pour que cette décision soit appliquée dans toute sa rigueur».

En outre, il a rappelé les dispositions de la loi en la matière selon lesquelles «toute personne qui ouvre un établissement d'enseignement privé sans autorisation officielle sera passible d'une peine d'emprisonnement de 15 jours à 3 mois et d'une amende de 50 000 FCFA (soit 85 dollars) à 500 000 FCFA (environ 850 dollars)».

CHINE:

Airbus et Royole vont étudier ensemble les technologies électroniques flexibles dans l'aéronautique

Le centre d'innovation d'Airbus Chine (ACIC) et Royole Corporation vont étudier les applications des technologies électroniques flexibles dans le développement de l'aéronautique, a-t-on appris jeudi d'Airbus Chine.

Dans le dernier protocole d'accord stratégique signé par l'ACIC et Royole, il est convenu que les deux

parties développeront conjointement des applications de technologies électroniques flexibles pour les avions, et d'autres coopérations commerciales, notamment des écrans et des capteurs de cabine flexibles.

Les deux parties travailleront également au développement d'applications visant à améliorer la sécurité de la cabine et les économies d'énergie

afin d'offrir aux passagers un environnement plus numérisé et personnalisé lors des vols. «La Chine est une puissance montante de l'innovation mondiale.

Airbus accueille les talents innovants et la créativité de la Chine, qui sont cruciaux pour notre coopération gagnant-gagnant», a indiqué George Xu, président d'Airbus Chine.

NIGERIA:

3.600 morts depuis 2016 dans des conflits entre éleveurs et agriculteurs

Plus de 3.600 personnes ont été tuées dans des affrontements entre agriculteurs et éleveurs au Nigeria depuis 2016, a déclaré lundi l'Ong Amnesty International (AI).

Dans un rapport intitulé «Récolter les morts: trois années d'affrontements sanglants entre agriculteurs et éleveurs», l'organisation de défense des droits humains estime que 2.000 personnes ont été tuées cette année seulement, et que des milliers d'autres ont dû quitter leur foyer.

«L'incapacité des autorités nigériennes à enquêter sur les affrontements et à traduire leurs auteurs en justice a alimenté l'escalade sanglante du conflit entre agriculteurs et éleveurs, qui a fait 3.641 morts au cours des trois der-



nières années», affirme Amnesty dans un communiqué.

Selon l'Ong, les attaques ont été les plus fréquentes dans l'Etat d'Adamawa, de Benue, de Kaduna, de Taraba et du Plateau, qui représentent la «ceinture

fertile et centrale» du Nigeria. Les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires sont en conflit depuis des années pour l'accès aux terres, mais les violences se sont largement aggravées ces dernières années, en rai-

son de la poussée démographique, de la multiplication des conflits et de l'insécurité croissante dans le Nord, qui ont bloqué de nombreuses routes traditionnelles de pâturage.

APS

RECTOCOLITE HÉMORRAGIQUE

Un suivi médical recommandé

Également appelée colite ulcéreuse, la rectocolite hémorragique est une maladie inflammatoire chronique du rectum et du côlon (gros intestin) qui évolue par poussées imprévisibles. La fréquence des poussées et leur sévérité sont variables selon les patients. Lorsqu'elle est prise en charge médicalement, la rectocolite hémorragique n'est pas une maladie grave, mais les poussées peuvent représenter une gêne dans la vie quotidienne. Des traitements dits « d'entretien » existent pour prévenir les rechutes et les complications de cette maladie.

Qu'est-ce que la rectocolite hémorragique ?

La rectocolite hémorragique est une maladie du gros intestin (côlon) et du rectum qui fait partie des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) comme, par exemple, la maladie de Crohn. Évoluant par poussées dont la fréquence, la durée et la sévérité varient considérablement selon les patients, la rectocolite hémorragique se traduit principalement par des maux de ventre, le besoin impérieux et fréquent d'aller aux toilettes, souvent sans résultat ou pour faire de petites quantités de sang ou de glaires sanguinolentes, ainsi que de la fatigue.

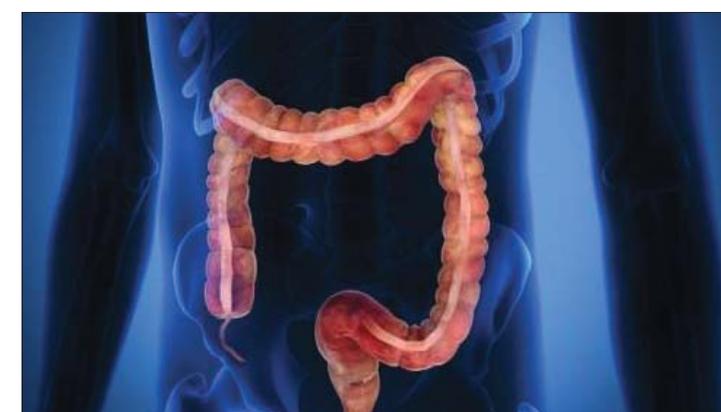
La rectocolite hémorragique provoque une inflammation, des ulcères et une fragilité de la partie la plus superficielle de la paroi interne du côlon et du rectum. Cette maladie ne touche que le gros intestin et le rectum (à la différence de la maladie de Crohn qui peut également affecter l'intestin grêle). La rectocolite hémorragique n'est pas contagieuse.

La rectocolite hémorragique est-elle fréquente ?

La rectocolite hémorragique est le plus souvent diagnostiquée chez des personnes âgées de 30 à 40 ans, mais elle est parfois observée chez des enfants et des adolescents. Les hommes et les femmes sont touchés en égale proportion. Une prédisposition familiale existe, en particulier dans les populations d'origine européenne ou juive ashkénase.

La rectocolite hémorragique chez les enfants et les adolescents

Chez les enfants et les adolescents, les symptômes de la rectocolite hémorragique sont similaires à ceux observés chez les adultes. Seules les conséquences diffèrent : une rectocolite hémorragique sévère et du-



rrable peut entraîner des troubles de la croissance ou un retard de la puberté. Des mesures nutritionnelles et une surveillance régulière permettent d'éviter ces complications.

Les symptômes de la rectocolite hémorragique

Les symptômes de la rectocolite hémorragique ne sont observés que lors des poussées. Imprévisibles en termes de survenue ou de durée, celles-ci se produisent généralement tout au long de la vie, avec des périodes de rémission (absence totale ou quasi-totale de symptômes) pouvant aller de

quelques semaines à plusieurs années. Rarement, la rectocolite hémorragique peut évoluer en continu, c'est-à-dire sans périodes de rémission.

Les différentes formes de rectocolite hémorragique

Selon la localisation des lésions, on distingue différentes formes de rectocolite hémorragique :

La rectite ulcéreuse ne touche que le rectum ;

La proctosigmoidite affecte le rectum et le côlon sigmoïde (situé juste au-dessus du rectum) ;

La colite gauche touche le rectum, le côlon sigmoïde et la partie du gros intestin située à gauche du ventre (au-dessus du côlon sigmoïde) ;

La pancolite touche le rectum et l'ensemble du côlon. Le plus souvent, les lésions de rectocolite hémorragique débutent au niveau du rectum et, avec les années, tendent à remonter le long du côlon sigmoïde. Dans 60 % des cas environ, la rectocolite hémorragique ne touche que le rectum et le côlon sigmoïde. Dans 15 % des cas, elle touche tout le côlon (pancolite). Les 25 % restants sont des cas dits « intermédiaires » : les lésions s'étendent au-dessus du côlon sigmoïde sans affecter le côlon dans son ensemble.

Les symptômes intestinaux des poussées de rectocolite hémorragique

Lors des poussées, les patients souffrent de maux de ventre, de sensation de brûlure au niveau de l'anus et elles ressemblent le besoin pressant d'aller souvent à la selle, souvent sans résultat ou pour émettre de petites quantités de sang ou de glaires sanguinolentes. Lorsque seul le rectum et le côlon sigmoïde sont atteints, la constipation est fréquente, les diarrhées étant plutôt liées à des lésions du côlon gauche ou du côlon dans son ensemble.

Une personne atteinte de rectocolite hémorragique peut ressentir le besoin d'aller aux toilettes jusqu'à vingt fois dans une journée, souvent sans résultat. Pour cette raison, les périodes de poussées sont souvent inva-

lidantes en termes de vie professionnelle et quotidienne. Outre la gêne relative à la vie quotidienne, les patients peuvent également se plaindre de fatigue, parfois liée à de la fièvre, à une anémie ou à des troubles du sommeil (les envies d'aller à la selle sont également ressenties tout au long de la nuit). Une perte de poids est parfois observée lorsque les poussées durent plusieurs semaines.

Les autres symptômes associés aux poussées de rectocolite hémorragique

Les personnes qui souffrent de poussée de rectocolite hémorragique peuvent également présenter :

Des rhumatismes articulaires dans les membres ou au niveau de la colonne vertébrale (spondylarthropathie) ;

Une inflammation de l'enveloppe des yeux (uvéite) ;

Des aphtes dans la bouche ;

Des problèmes de peau (érythème noueux, de petits nodules fermes et rouges situés dans l'épaisseur de la peau) ;

Des thromboses (formation de caillots de sang dans les veines).

Ces symptômes non intestinaux traduisent un état inflammatoire général avec une tendance du système immunitaire à attaquer d'autres organes.

La rectocolite hémorragique chez la femme enceinte

La rectocolite hémorragique n'affecte pas la fertilité et n'empêche pas de mener une grossesse à terme. Cependant, il est préférable de concevoir un enfant pendant les périodes de rémission. Les poussées de rectocolite hémorragique pouvant être à l'origine de fausses couches. Pendant la grossesse, la fréquence des poussées est la même que chez les femmes qui

ne sont pas enceintes. La plupart des médicaments prescrits en traitement d'entretien de la rectocolite hémorragique sont compatibles avec la grossesse.

Les femmes dont le côlon a dû être amputé pour éviter les complications d'une rectocolite hémorragique particulièrement sévère ont fréquemment des problèmes de fertilité.

Les complications de la rectocolite hémorragique

La rectocolite hémorragique est rarement une maladie grave, ses complications peuvent être évitées et justifiant une surveillance régulière, en particulier chez les patients atteints de la maladie depuis plusieurs années.

La colite aiguë grave lors de rectocolite hémorragique est une complication de la rectocolite hémorragique qui se définit par la présence de plusieurs symptômes sévères :

Émission de selles sanglantes plus de six fois par jour ; Anémie (qui se traduit généralement par une pâleur) et amaigrissement ;

Fièvre. La colite aiguë grave peut être à l'origine d'une dilatation importante du côlon (le « mégacolon toxique »). La colectomie augmente le risque de perforation du gros intestin et de péritonite (l'infection de la cavité de l'abdomen). Les colites aiguës graves peuvent également entraîner des saignements (hémorragies) importants. Elle reste heureusement rare (moins de 2 % des patients atteints de rectocolite hémorragique).

Le diagnostic de la rectocolite hémorragique

Le diagnostic de la rectocolite hémorragique repose sur l'interrogatoire (description des symptômes), l'examen clinique et certains examens complémentaires.

La recto-sigmoidoscopie dans le diagnostic de la rectocolite

La recto-sigmoidoscopie consiste à observer la paroi interne du rectum et de la partie finale du colon à l'aide d'une sonde endoscopique souple, un ensemble de fibres optiques capables d'éclairer et de filmer ces organes. La sonde est introduite par l'anus après un lavement. Cet examen se fait généralement sous anesthésie légère et ne nécessite pas d'être à jeun.

En cas de rectocolite hémorragique, la recto-sigmoidoscopie permet d'observer les signes d'inflammation et de fragilité de la paroi du rectum et du colon sigmoïde, ainsi que des ulcères présents sur l'ensemble de cette paroi. En fonction de ce qu'il observe, le médecin pourra affecter un score de sévérité et un score d'étendue aux lésions. Si nécessaire, il pourra prélever un petit fragment de muqueuse intestinale pour analyse (une « biopsie »).

L'iléocoloscopie dans le diagnostic de la rectocolite

L'iléocoloscopie est un examen très proche de la recto-sigmoidoscopie qui explore des parties plus hautes de l'intestin. L'ensemble du colon et la partie terminale de l'intestin grêle (iléon). Cet examen s'effectue sous anesthésie générale et nécessite que le colon soit vidé de son contenu (patient à jeun, prise de liquide de lavage intestinal avant l'examen, voire régime sans résidus et médicaments laxatifs quelques jours avant l'examen).

Les autres examens complémentaires de la rectocolite

Chez les patients pour lesquels les examens endoscopiques ne sont pas réalisables (présence d'une dilatation ou d'une fragilisation excessive du colon), il est possible d'avoir recours à des examens de type IRM ou échographie pour évaluer la sévérité d'une rectocolite hémorragique.

Les rechutes de rectocolite hémorragique

Chez les personnes qui souffrent de rectocolite hémorragique, les rechutes sont définies comme la réapparition de selles glaireuses et sanguinolentes après une période sans symptômes.

Ces rechutes peuvent être dites « précoces » (si elles apparaissent moins de deux mois après le début de la période de rémission) ou « fréquentes » (si elles se produisent plus de deux fois par an).

Les causes de la rectocolite hémorragique

Les causes de la rectocolite hémorragique sont mal identifiées. Aujourd'hui, on pense que la rectocolite hémorragique associe des facteurs génétiques (une prédisposition familiale) avec des facteurs environnementaux non identifiés.

La rectocolite hémorragique, une maladie auto-immune

L'interaction des facteurs génétiques et du mode de vie amènerait le système immunitaire du patient à attaquer la couche superficielle de la paroi interne du rectum et du colon. La rectocolite hémorragique serait donc une maladie dite « auto-immune » comme, par exemple, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ou la sclérose en plaques. Cette hypothèse est renforcée par la nature des symptômes non intestinaux de la rectocolite

hémorragique (uvéïte, rhumatismes, etc.) et par l'efficacité des traitements visant à réduire l'activité du système immunitaire.

La rectocolite hémorragique est-elle une maladie psychosomatique ?

Contrairement à une idée fautive, la rectocolite hémorragique n'est pas la manifestation physique d'une maladie psychique. De plus, s'il est bien établi que l'excès de stress semble favoriser le déclenchement et la sévérité des poussées, il n'est pas la cause première de cette maladie.

Peut-on prévenir la rectocolite hémorragique ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de mesures de prévention qui puissent diminuer le risque de souffrir de rectocolite hémorragique. Il a été observé que les fumeurs et les personnes qui ont été opérées de l'appendicite sont moins touchés par la rectocolite hémorragique, mais l'ablation systématique de l'appendicite ne semble pas protéger de la rectocolite hémorragique. La prévention des rechutes repose sur la mise en place d'un traitement d'entretien.



Le traitement de la rectocolite hémorragique

Aujourd'hui, la rectocolite hémorragique est une maladie dont on ne guérit pas définitivement. Le traitement médicamenteux de la rectocolite hémorragique a pour objectif de soulager les crises, prévenir les rechutes et les complications, ralentir la progression des lésions le long du colon et maintenir la qualité de vie du patient.

Le traitement de la rectocolite hémorragique peut également mettre en œuvre des mesures chirurgicales.

Le suivi médical des patients atteints de rectocolite hémorragique

Les personnes qui souffrent de rectocolite hémorragique font

l'objet d'un suivi médical dont la fréquence varie selon la sévérité de la maladie : une fois par an en l'absence de poussée et de traitements, deux fois par an chez les personnes qui prennent un traitement d'entretien sans connaître de poussées, une fois par mois voire plus fréquemment pendant les poussées.

Au cours du suivi médical, un examen endoscopique (recto-sigmoidoscopie ou iléocoloscopie) est effectué, qui permet au médecin de mesurer objectivement l'état de l'intestin à l'aide de divers scores de sévérité : par exemple, le score de Truelove et Witts, ou la classification de Montréal qui définit quatre degrés de sévérité (de S0 à S3) et trois degrés d'étendue des lésions (de E1 à E3). La consultation de suivi médi-

cal permet également de faire un bilan sur les traitements et sur l'état nutritionnel du patient (à l'aide d'une prise de sang). Les personnes qui, pour contrôler leur maladie, sont obligées de prendre des corticoïdes pendant plusieurs mois font l'objet d'examens particuliers : mesure de la densité des os, mesure du taux de glucose (sucre) dans le sang, examen des yeux, etc.

Alimentation et rectocolite hémorragique

Dans la plupart des cas, la rectocolite hémorragique n'a pas de conséquence sur l'état nutritionnel des personnes qui en souffrent. Les formes les plus sévères peuvent entraîner une carence en

fer (anémie) ou en certaines vitamines. Dans ce cas, des suppléments de vitamines et de minéraux sont prescrits. Le suivi nutritionnel des enfants et des adolescents atteints de rectocolite hémorragique est particulièrement important pour éviter un impact de la maladie sur leur développement.

Pendant les poussées, l'alimentation a peu d'influence sur les symptômes de la rectocolite hémorragique. Certains médecins recommandent de limiter ou de supprimer la consommation de légumes et de fruits pendant les poussées, ainsi que celle d'épices, de caféine et de boissons alcoolisées. En période de rémission, l'alimentation doit être équilibrée et diversifiée, sans restrictions.

Les médicaments de la rectocolite hémorragique

Le traitement de la rectocolite hémorragique repose sur la prescription de médicaments qui régulent le fonctionnement du système immunitaire du patient : anti-inflammatoires et immunosuppresseurs.

Les médicaments anti-inflammatoires (dérivés aminosalicylés et corticoïdes) visent à réduire les symptômes de l'inflammation provoquée par le fonctionnement anormal et excessif du système immunitaire. Les médicaments immunomodulateurs ou immunosuppresseurs (azathioprine, infliximab, ciclosporine) ont une activité plus spécifique ciblée sur certaines cellules du système immunitaire et leur activité.

Les dérivés aminosalicylés dans le traitement de la rectocolite hémorragique

Les dérivés aminosalicylés exercent une action anti-inflammatoire locale sur les parois du colon et du rectum, sans devoir être au préalable absorbés dans le sang. Ils ont montré leur efficacité en cas de poussées d'inten-



sité faible à modérée mais ils ne sont pas suffisamment efficaces pour traiter les poussées de forte intensité ou les formes graves de la maladie. Les dérivés aminosalicylés sont également utiles dans le traitement à long cours (traitement d'entretien) en cas d'atteinte du colon gauche ou de l'ensemble du colon.

Les dérivés aminosalicylés présentés sous forme de suppositoires sont efficaces en cas d'atteinte limitée au rectum. Sous forme de lavements (suspensions rectales), ils le sont dans les atteintes du rectum ou de la partie gauche du colon. Les comprimés sont conçus pour résister à la digestion et pour libérer la substance active directement dans le colon et le rectum.

Le plus souvent bien tolérés, les dérivés aminosalicylés entraînent parfois des effets indésirables : maux de tête, nausées et vomissements, voire douleurs des mains et des pieds ou diarrhées (dans le cas de l'olsalazine chez 10 à 20 % des patients). Parmi les dérivés aminosalicylés, la mésalazine (5-ASA) semble la mieux tolérée. Chez certains patients, la sulfasalazine peut provoquer des réactions allergiques aigües (syndrome d'hypersensibilité) et syndromes de Lyell et de Stevens-Johnson). Son usage est plutôt réservé aux patients qui souffrent également de rhumatismes de la colonne vertébrale (spondylarthropathie).

BURKINA FASO : Le président Kaboré affirme que des terroristes sont prêts à «déposer les armes»

Le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, a affirmé à des compatriotes vivant en France que des groupes terroristes qui sévissent dans certaines régions du Burkina Faso ont émis le vœu de «déposer les armes» et de contribuer au retour de la paix, ont rapporté des médias locaux.

«Il y a des combattants terroristes qui ont écrit pour dire qu'ils souhaitent déposer les armes et contribuer à une solution», a indiqué le président burkinabè, selon un communiqué de la présidence. A cet effet, il a ajouté que les autorités du pays sont à «la recherche de solutions», notamment la mise en place d'un «centre de déradicalisation».

M. Kaboré, dont les propos ont été rapportés dans un communiqué de la présidence, a souligné également qu'«à partir du moment où cette bonne volonté est engagée, il faut que nous saissions la main tendue et travailler avec ces derniers pour plus d'informations dans la lutte».

Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à la montée de l'insécurité et à des attaques terroristes sur son territoire, lesquelles ont fait plus de 230 morts depuis cette date, selon les autorités. Cette situation perturbe l'éducation dans plusieurs régions du pays. Du fait de ces menaces terroristes, plus de 520 établissements scolaires ont été fermés l'année dernière, soit près de 56.000 élèves privés de leur droit à l'éducation.

Selon le président burkinabè, ces attaques ont entraîné la fermeture de plus de 600 écoles dans les régions concernées en 2018, d'où l'urgence d'agir en vue de venir à bout de ce fléau, a-t-il précisé. M. Kaboré avait promis lors de la célébration de l'indépendance du pays d'assurer l'école dans les régions en proie aux attaques terroristes au Burkina Faso.

RDCONGO: La Commission électorale assure qu'«il n'y a aucun retard» pour le scrutin du 23 décembre

Du matériel électoral en provenance d'Afrique du Sud est en cours d'acheminement vers la République démocratique du Congo à six jours de la date prévue des élections présidentielle, législatives et provinciales prévues le 23 décembre courant, a indiqué lundi la commission électorale.

«Il n'y a aucun retard. Il s'agit de matériels sensibles et le calendrier avait prévu cette activité pendant cette période», a déclaré un porte-parole de la commission nationale électorale indépendante (Céni), Jean-Baptiste Itipo, cité par l'AFP. «Il s'agit (...) des fiches pour la rédaction des procès-verbaux et des fiches de dépouillement», a-t-il précisé. L'opération a lieu à six jours des élections dans un pays de 2,3 millions de km2 qui ne compte que 3.400 km de réseau routier asphalté pour déployer ce matériel électoral dans les 22.000 centres de vote et 80.000 bureaux. Samedi, la Céni avait fait savoir sur son compte twitter que «le président (de la Céni) Corneille Nangaa séjourne à Johannesburg pour superviser le convoi des diverses fiches destinées aux bureaux de vote et de dépouillement». Les autorités congolaises ont affirmé qu'un nouvel entrepôt de la commission électorale avait été attaqué dimanche à une semaine des élections prévues dans le pays où les autorités parlent de fermer les frontières le jour du vote.

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi dans un entrepôt de la commission électorale à Kinshasa. Le sinistre d'origine sans doute criminelle a détruit 80% des «machines à voter» destinées à la capitale, selon la version des autorités. Ces machines se présentent sous la forme d'un écran tactile qui doit servir à cliquer sur le nom des candidats et imprimer les bulletins le jour du vote.

APS

MALI : Déploiement de 350 éléments supplémentaires de sécurité à Tombouctou

Le Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maïga, a annoncé de l'envoi de 350 éléments supplémentaires de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale pour renforcer la sécurité à Tombouctou, dans cette région du nord du pays, ont rapporté dimanche des médias locaux.

«Trois cent cinquante éléments supplémentaires de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale (une unité de l'armée) seront bientôt déployés dans la ville de Tombouctou et dans la région du même nom», a déclaré à la presse M. Maïga, alors que son cabinet a évoqué la mise en place de ce dispositif «début 2019».

Le chef du gouvernement malien s'exprimait à Bamako, à son retour d'une visite de 48 heures dans la région de Tombouctou lors de laquelle il a rencontré des populations locales.

M. Maïga a également annoncé «l'accroissement des moyens logistiques des forces de sécurité, la création prochaine d'un corps de gardes-frontières» et «la création en 2019 de la région militaire de Taoudéni», une région administrative récemment créée.

De nombreux habitants de Tombouctou qui se sont affirmés «inquiets de l'insécurité», ont sollicité les autorités maliennes à renforcer le dispositif d'intervention des différents corps de sécurité du pays. «Monsieur le Premier ministre, il faut régler le problème d'insécurité. Il y a des braquages, des vols de véhicule. Nous vivons la peur au ventre», a déclaré un représentant de la coordination de la jeunesse de Tombouctou, Moustapha Maïga, lors d'une rencontre samedi avec le Premier ministre Maïga.

Cinq véhicules appartenant à des civils ont été enlevés cette semaine dans la région de Tombouctou, ont indiqué d'autres sources locales. «Ce sont des bandits, alliés aux terroristes qui commettent ces braquages. Chacun doit choisir son camp et aider les forces de sécurité et de défense.



L'Etat ne reculera pas devant ses responsabilités», a tenu à rassurer le Premier ministre les populations de Tombouctou.

Le président Ibrahim Boubacar Keïta, réélu en septembre dernier à la tête du pays, avait placé «le retour de la paix et la sécurité au rang de priorité absolue» de son deuxième mandat. «Je serai implacable avec tous ceux qui bafouent

nos valeurs de liberté et de tolérance. Rien ne s'opposera à la volonté d'un peuple uni face au terrorisme», avait-il souligné lors de son investiture, réitérant son engagement à poursuivre l'application de l'accord de paix et de réconciliation conclu en 2015 à Alger.

M. Keïta avait également tendu la main à «tous ceux qui veulent que le Mali réussisse, sans exclusive aucune».

SOMALIE-UA Les forces armées de Somalie et de l'UA envisagent des opérations conjointes contre les shebab

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces armées somaliennes envisagent d'organiser des opérations militaires conjointes dans la région du Moyen-Juba, dans le sud du pays, afin d'en expulser les derniers militants shebab encore en activité. Charles Tai Gituai, commandant en second de l'AMISOM en charge de la planification opérationnelle, a déclaré dimanche dans un communiqué que ces opérations conjointes mobiliseraient des troupes de l'AMISOM, des Forces de l'Etat du Jubaland et de l'Armée nationale somalienne (ANS). «Nous avons aussi discuté de la question des opérations militaires conjointes, c'est-à-dire de la meilleure manière de travailler avec les Forces de l'Etat

du Jubaland et de l'Armée nationale somalienne pour organiser des opérations ciblées», a indiqué M. Gituai, qui participe en ce moment à une tournée d'inspection dans les zones d'opération de l'AMISOM dans le sud de la Somalie. M. Gituai s'est également entretenu avec les commandants de secteur des troupes multinationales de l'UA à Kismayo, et a salué les troupes pour leur dévouement et leur travail exemplaire, qui ont permis de contribuer au retour d'une paix relative dans l'Etat du Jubaland. «Cette visite est importante, parce que nous avons besoin de parler à nos troupes, de connaître leurs besoins, et de les encourager à travailler dur pour accomplir leur mission», a-t-il indiqué. Le comman-

dant en second de l'AMISOM et sa délégation ont également visité Dholey, dans le Secteur n 2 de la mission, et prévoient de se rendre ensuite à Baidoa, Belet Weyne et Johwar, afin d'évaluer l'état des troupes et le niveau de leur coordination avec les forces régionales des Etats fédéraux somaliens. Mohamad Sayid Aden, vice-président du Jubaland, a indiqué que les préparatifs des opérations militaires conjointes avaient déjà bien avancé. «Le but de cette visite est coordonner les opérations des troupes de l'AMISOM au Jubaland avec les Forces de l'Etat du Jubaland et avec l'Armée nationale somalienne, afin de pouvoir mener à bien des opérations militaires conjointes», a-t-il déclaré.

NIGERIA: Des centaines d'habitants fuient leur village incendié par Boko Haram

Des centaines de personnes ont abandonné dimanche leur village dans le nord-est du Nigeria, après une attaque du groupe terroriste Boko Haram qui l'a entièrement incendié, ont indiqué des témoins aux médias. Des éléments du groupe terroriste Boko Haram à bord de plusieurs camions ont pris d'assaut le village de Maibort, à cinq kilomètres de Maiduguri, ouvrant le feu sans discrimination et mettant le feu aux maisons, selon les mêmes sources. Un responsable militaire, cité par l'agence AFP, a indiqué que des soldats appuyés par des avions militaires avaient été dépêchés sur place et avaient réussi après «d'âpres combats» à chasser les assaillants.

Il n'y avait pas d'informations dans l'immédiat sur d'éventuelles victimes. «Nous avons abandonné nos maisons et fui à Maiduguri vers 17h30 (16h30 GMT) lorsqu'ils (Boko Haram) sont venus et commencé à ouvrir le feu dans le village», a déclaré Abacha

Kaka, un villageois de Maibort, cité par la même source. «Malheureusement, les terroristes ont réussi à incendier le village qui a complètement brûlé», a confirmé le chef d'une milice locale, Babakura Kolo. Boko Haram a lancé ces derniers temps plusieurs attaques avec pour objectif de prendre le contrôle de Maiduguri, ville natale de son fondateur Mohammed Yusuf.

En novembre, les éléments armés avaient attaqué le village de Jimmi, tout près de la ville, tuant une personne et s'emparant du bétail. Ces derniers mois, le groupe terroriste a multiplié les attaques contre des cibles militaires dans le nord-est du pays, infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles à l'armée.

Depuis juillet, les médias ont recensé plus de 20 attaques contre des bases militaires. Au Nigeria, le conflit a fait plus de 27.000 morts depuis 2009 et entraîné le déplacement d'environ deux millions de personnes.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Les amis du peuple sahraoui en Nouvelle Zélande manifestent pour dénoncer l'arrivée d'une cargaison de phosphate sahraoui

Les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle Zélande, ont organisé, dimanche, une manifestation pour dénoncer l'arrivée d'une cargaison chargée en phosphate sahraoui pillé, à destination de la ville de Dunedin au sud de la Nouvelle Zélande, lançant des slogans revendiquant l'arrêt de ce «vol et de ce crime». Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), les manifestants se sont rassemblés devant le navire arrivé au port, tout en scandant des

slogans contre le pillage des richesses sahraouies, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «arrêtez le vol», «nous vous avons pris en flagrant délit», a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS) qui précise que les manifestants ont également affiché des photos de militants sahraouis portant des pancartes «nous exigeons de la Nouvelle Zélande qu'elle cesse de voler notre avenir». Le navire «Triton Folk» venait du port de la

ville occupée d'El-Ayoune, transportant à son bord, quelque 53.000 tonnes de phosphates, d'une valeur de 7 millions USD, importée illégalement par la société «Ravensdown». Le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel Kamal a saisi par écrit, le directeur exécutif de la compagnie, en vue de mettre un terme à son implication dans le pillage systématique des richesses du peuple sahraoui, a fait savoir SPS.

YÉMEN:

Le cessez-le-feu sera appliqué à partir de mardi à Hodeïda (ONU)

La cessez-le-feu à Hodeïda, au Yémen, sera appliqué mardi, a assuré l'ndi un responsable de l'ONU, alors que des combats se sont poursuivis ces derniers jours en dépit de l'accord conclu jeudi dernier en Suède spécifiant une entrée en vigueur immédiate.

«Oui c'est vrai», a répondu ce responsable interrogé sur des informations selon lesquelles le cessez-le-feu devait finalement être appliqué à compter de mardi, à 00h00, selon les médias. Il a expliqué le choix de cette date par des raisons «opérationnelles». L'accord de cessez-le-feu à Hodeïda convenu lors des pourparlers de paix en Suède par les parties belligères au Yémen entrera en vigueur mardi 18 décembre, afin de mettre fin à l'effusion de sang dans la ville côtière par où transite l'essentiel de l'aide humanitaire internationale, avait rapporté dimanche des médias locaux citant des sources de deux parties au conflit.

Le gouvernement yéménite et le mouvement d'Ansarullah (Houthi) ont décidé jeudi, une semaine après les pourparlers de paix parisiens par l'ONU en Suède,

d'arrêter les combats dans les villes de Hodeïda et de retirer leurs troupes de la ville de la Mer Rouge, qui sera placée sous le contrôle des observateurs onusiens.

En dépit de la trêve conclue sous l'égide de l'ONU, des raids aériens et des affrontements ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche dans la région de Hodeïda, avaient rapporté des agences de presse, faisant état de la mort d'au moins 29 personnes, dont 22 éléments houthi.

L'accord, première avancée dans les efforts de paix depuis de cinq ans, s'inscrivait dans les mesures de renforcement de la confiance discutées lors des pourparlers de paix visant à ouvrir la voie à une trêve et à un cadre plus larges pour des négociations politiques devant garantir la résolution du conflit yéménite.

En vertu de cet accord,



des observateurs internationaux seront déployés à Hodeïda et tous les groupes et toutes les forces armées se retireront complètement dans les 21 jours suivant le cessez-le-feu. L'accord prévoyait que le «Comité de coordination pour le redéploiement», qui comprend des membres des deux parties, supervise le cessez-le-feu et le retrait.

Le comité sera présidé

par les Nations Unies. Une source de l'ONU a indiqué que le Comité devrait commencer ses travaux cette semaine. Les parties en conflit doivent tenir une autre série de pourparlers en janvier 2019 afin de convenir d'un cadre politique pour des négociations visant à mettre un terme au conflit qui a causé la mort de plus de 10 000 personnes et provoqué une grave crise humanitaire.

DIPLOMATIE

Le président des Maldives en visite d'Etat en Inde

Le président des Maldives, Ibrahim Solih, a entamé une visite d'Etat de trois jours en Inde, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le Premier ministre, Narendra Modi, dans le but de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays, ont rapporté lundi des médias. «Le président des Maldives, Ibrahim Solih, qui est arrivé dimanche à New Delhi, entame sa première visite à l'étranger après son entrée en fonction et un mois après la visite du Premier ministre Narendra Modi aux Maldives», a déclaré Raveesh Kumar, porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères.

«Cette visite entre dans le cadre du renforcement des liens étroits de coopération et d'amitié entre les deux pays», a-t-il indiqué. Un accord bilatéral sur la

protection des investissements devrait être signé à l'issue de ses entretiens avec le Premier ministre indien Narendra Modi, lundi, a relevé l'agence de presse indienne IANS. Les deux pays devraient également signer, lors de cette visite, un accord visant à faciliter l'obtention de visas pour les citoyens de l'Inde et des Maldives, selon la même source.

M. Solih a pris ses fonctions de nouveau président des Maldives le 17 novembre dernier après sa victoire aux élections de septembre, qui ont vu l'opposition se rallier derrière lui pour déloger son prédécesseur proche de Pékin, Abdulla Yameen. Les relations entre l'Inde et les Maldives étaient particulièrement tendues sous le gouvernement du président sortant des Maldives.

SYRIE

Les terroristes menacent tous ceux qui veulent quitter Idlib

Les groupes terroristes menacent tous les habitants d'Idlib (nord-ouest de la Syrie) qui comptent quitter la ville et se rendre dans des zones contrôlées par le gouvernement syrien, a rapporté l'agence russe Sputnik lundi, citant le gouverneur par intérim de la province d'Idlib, Mouhammad Fadi Sadoun.

«Les terroristes empêchent les locaux de se rendre en lieu sûr, en les menaçant physiquement», a annoncé Sadoun, ajoutant que «le couloir humanitaire d'Abou-Douhour est ouvert, mais les terroristes empêchent de partir tous ceux qui veulent se rendre sur les territoires contrôlés par le gouvernement».

«Les terroristes menacent de confisquer leurs biens et de massacrer leurs parents», a souligné le gouverneur. «Un groupe d'habitants a, à plusieurs reprises tenté de quitter la ville, mais à chaque fois a été pris pour cible. La plupart ont envie de quitter les territoires contrôlés par les terroristes, mais le risque persiste que les radicaux leur nuisent directement ou se vengent sur leurs proches, en les accusant de «collaboration avec l'Etat», a précisé le gouverneur. La démarcation administrative entre les gouvernorats de Hama et d'Idlib fait partie de la zone démilitarisée d'Idlib. Cette zone a été créée conformément à l'accord auquel sont parvenues la Russie et la Turquie en septembre dernier à Sochi. La «zone démilitarisée» doit servir de tampon entre les territoires d'Idlib, contrôlés par les groupes armés, et ceux tenus par Damas tout autour.

PALESTINE-ISRAËL
Plusieurs blessés palestiniens lors d'une incursion israélienne en Cisjordanie

Plusieurs Palestiniens ont été blessés lundi lors d'une incursion des forces d'occupation israéliennes dans le nord de Tulkarem en Cisjordanie, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces d'occupation ont tiré des balles en caoutchouc et lancé des grenades lacrymogènes en direction des manifestants palestiniens blessant plusieurs d'entre eux, indique le directeur du Croissant-Rouge à Tulkarem, Raed Yassin, cité par l'agence. Le directeur du Croissant-Rouge à Tulkarem a fait état de quatre cas d'asphyxie et de trois blessés par balles en caoutchouc parmi les civils palestiniens, relevant que les soldats israéliens ont également pris pour cible des secouristes et des ambulances.

Selon Wafa, la banlieue de Shweikheh au nord de Tulkarem est depuis lundi matin le théâtre d'un large déploiement militaire israélien. Le ministère palestinien de l'Education a décidé dans ce contexte de suspendre les cours pour cette journée dans les écoles de la banlieue, ajoute la même source.

BREXIT:

Theresa May affirme qu'un second référendum nuirait à l'avenir du pays

La Première ministre britannique, Theresa May, a fustigé les appels qui se multiplient au Royaume-Uni pour un second référendum sur le Brexit (sortie de l'Union européenne), affirmant qu'un nouveau scrutin nuirait à l'avenir du pays.

Un nouveau scrutin «entraînerait des dégâts irréparables pour l'intégrité de notre vie politique», dit-elle dans un extrait d'une déclaration aux députés à la chambre des Communes, diffusé par ses services. Ce deuxième référendum «ne nous avancerait probablement pas plus» et «diviserait encore notre pays au moment même où nous travaillons pour l'unité», a-t-elle dit.

Le Royaume-Uni s'est prononcé à 52% en faveur d'une sortie de l'Union européenne lors d'un référendum en juin 2016. Le Brexit doit se concrétiser le 29 mars prochain, mais l'accord de divorce conclu en novembre avec Bruxelles à l'issue d'âpres négociations peine à convaincre les députés de tous bords politiques, qu'ils soient partisans d'un Brexit sans concessions ou du maintien dans le club européen.

Confrontée à la probabilité d'un échec, Theresa May a repoussé à jan-

vier le vote sur l'accord, initialement prévu le 11 décembre. Face aux divisions, de plus en plus de voix plaident pour un second référendum, dans l'opposition comme chez les conservateurs. Selon des médias britanniques, plusieurs membres du gouvernement, dont le numéro 2, David Lidington, oeuvreraient en ce sens en coulisses. Theresa May a jusqu'ici catégoriquement rejeté cette éventualité qui, trahirait selon elle, la volonté du peuple britannique, défendant pour seules alternatives un Brexit sans accord, politiquement dévastateur pour l'économie britannique, ou pas de Brexit du tout.

Durant le week-end, elle est déjà montée au créneau contre un second référendum et s'est échappée avec l'ancien chef de gouvernement travailliste Tony Blair, dans une rare dispute publique. L'accusant de chercher à «saper» le Brexit. «Je n'ai jamais perdu de vue mon devoir, à savoir mettre en oeuvre le résultat du référendum», a-t-elle insisté.

Tony Blair, au pouvoir de 1997 à 2007, a lui considéré comme «irresponsable (...) d'essayer de convaincre de force les députés d'accepter un ac-

cord qu'ils considèrent franchement comme mauvais en menaçant de quitter l'Union européenne sans accord, s'ils ne suivent pas la ligne».

Comme Theresa May, l'ex-chef de la diplomatie et fervent Brexiter Boris Johnson a estimé qu'un second référendum «provoquerait un sentiment de trahison instantané, profond et permanent» dans une tribune publiée lundi dans le Daily Telegraph.

Devant le spectre d'un rejet de l'accord, une troisième voie est défendue par plusieurs ministres de Theresa May: donner au Parlement la possibilité de voter de manière indicative sur différentes options possibles pour le Brexit, du maintien d'une relation très étroite avec l'UE à une sortie sans accord.

Dernier en date à plaider en ce sens, le ministre des Entreprises Greg Clark a estimé lundi sur la BBC que le Parlement devrait avoir son mot à dire pour mettre fin à l'«incertitude» si l'accord de Mme May était recalé. La ministre britannique du Travail, Amber Rudd, a elle appelé samedi les conservateurs à discuter avec l'opposition au Parlement afin de trouver un «consensus».

LAVROV:

La «russophobie n'a rien donné» à Washington

La Russie sera toujours traitée comme un «concurrent» par les Etats-Unis, a souligné le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, estimant que cette «russophobie n'a rien donné» à Washington. «Washington perçoit toujours Moscou et Pékin comme étant ses concurrents quelle que soit la personne au pouvoir aux Etats-Unis», a déclaré Sergueï

lavrov à la normalisation avec Moscou.

«Il est à noter que la russophobie est liée aux luttes politiques internes [aux Etats-Unis, ndr] Peu importe qui se prononce pour de bonnes relations avec la Russie, [les Etats-Unis, ndr] nous considèrent comme étant leur concurrent tout comme la République populaire de Chine», a-t-il précisé.

Selon M. Lavrov, la «russophobie n'a rien donné» aux Etats-Unis. Il a également indiqué que «Moscou ne renonçait pas au dialogue

avec Washington».

«Mais nous serons toujours prêts à un dialogue, même dans ces conditions. Nous ne renonçons jamais à un dialogue professionnel dans les domaines où nos partenaires sont prêts à traiter les problèmes et les menaces actuels sur un pied d'égalité», a-t-il dit.

Auparavant, Sergueï Lavrov avait déclaré que les Etats-Unis exerçaient une «pression inédite» sur la Russie, en tentant d'évincer les grandes entreprises russes des marchés étrangers. La porte-parole du dé-



partement d'Etat Heather Nauert, de son côté, a déclaré début novembre que les Etats-Unis envisageaient de durcir leurs sanctions contre Moscou en lien avec l'affaire Skripal.

AIN DEFLA LE COMMANDANT CHAICHI RACONTE L'HISTOIRE "L'Acteur Mabrouk Ferroudji anime l'histoire"

Les sacrifices des algériens depuis le colonialisme, a été payé par des millions de victimes qui sont tombés aux champs d'honneur juste pour que l'Algérie reste musulmane et libre.



Parmi ces sacrifices qui ont marqué l'histoire le 8 mai 1945, le 1er novembre 1954, le 20 août 1955, le 17 octobre 1961, le 18 mars 1962, le 5 juillet 1962, et aussi la fatidique journée du 11 décembre 1960.

Plusieurs manifestations ont été célébrées à travers le territoire de la wilaya d'Ain Defla, au niveau de la commune d'Oued djema, les autorités de la wilaya ont inauguré la nouvelle salle de sports, mise en service le réseau du gaz, et récompensé quelques membres de la famille révolutionnaire et des champions sportifs. Au niveau de la ville de Khemis Miliana, l'APC a organisé une festivité spéciale en collaboration avec l'association des activités des jeunes, l'as-

sociation des amis de Khemis Miliana, le club de l'histoire si M'hamed Bougara et la coordination nationale des jeunes algériens et l'organisation estudiantine AREN. La manifestation a été rehaussée par la présence du commandant de l'ALN Mr Chaichi Baghdadi qui a parlé des stations glorieuses de la révolution, et ce, dans son livre intitulé « Des moments vécus par un lycéen ». Il est à noter qu'il y a eu la présence de l'artiste-acteur, Mr Mabrouk Ferroudji qui a participé dans plusieurs films révolutionnaire, notamment Ben Boulaid, Si el Haoues et le colonel Lotfi. Mr Mabrouk Ferroudji a profité de l'occasion pour exprimer aux jeunes étudiants et lycéens, les valeurs morales des

moudjahidines et de leurs combats et sacrifices. Profitant de sa présence, Mr Mabrouk a rendu visite à notre cher frère et acteur Mr Hamdane Boumaad qui est malade. Plusieurs étudiants étaient très heureux et émus d'être en face des moudjahidines qui racontaient l'histoire de la révolution, parmi eux, le moudjahid Djilil Mohamed, Rassem Abdelkader, Benali Abdelkader, Hourri, et Kessali. Les élèves ont profité de leur poser des questions sur les différentes stations de cette glorieuse guerre. Il y a eu, entre autre la présence du gérant de la maison d'édition Dahlab pour la vente dédiée du livre du commandant Chaichi Baghdadi.

Salim Ben

TÉBESSA: Découverte de nouveaux sites archéologiques dans la région de «Bled El-Hadba» à Bir El-Ater

Plusieurs nouveaux sites archéologiques ont été découverts dans la région de «Bled El-Hadba» dans la commune de Bir El-Ater (90 km au sud de Tébessa), en plus de pièces archéologiques, a indiqué à l'APS, le responsable de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC) de Tébessa, Lotfi Azzedine. Le même responsable a précisé dimanche qu'au cours de l'opération d'aménagement du site de «Bled El-Hadba» destiné à accueillir le projet du complexe du phosphate, près de 40 sites nouveaux archéologiques ont été découverts sou-

lignant que ces sites comprennent des pièces archéologiques remontant à des époques lointaines. A cet effet, l'antenne locale de l'OGEBEC en coordination avec le centre national des recherches archéologiques (CNRA) sont intervenus sur place pour extraire des échantillons de ces pièces avant de les transférer vers Alger pour expertise. Pour sa part, l'association locale «Minerve» pour les recherches et les études archéologiques a appelé à inscrire et réaliser un projet d'un mu-



sée à Tébessa pour valoriser les différents sites archéologiques récemment découverts dans la région et encourager les études sur ce patrimoine, a relevé le président de cette association, Mourad Hamaidene. Soulignant que la ville de Tébessa englobe 27 sites archéologiques classés et pas moins 2500 autres

non-classés, et comprend 7500 pièces archéologiques remontant à diverses civilisations, le même responsable a émis de la souhait de voir concrétiser la réalisation d'un musée à l'antique «Théveste» pour, appuyé «raconter l'histoire de la ville et préserver un patrimoine riche».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE FOUKA
COMMUNE DE FOUKA

Tel : 024-31-14-66

IF : 098542259597508

L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° 03/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Fouka lance un appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant : **Achèvement travaux d'aménagement stade communal**

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges, au niveau de l'APC – bureau secrétariat- contre paiement de trois mille dinars (3000 DA) auprès du trésorier inter communal –Fouka .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière:

1/Le dossier de candidature :

- une déclaration de candidature signée et cachetée et datée.
- une déclaration de probité signée et cachetée et datée.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Photocopie de certificat de qualification et de classification (activité principale : travaux bâtiment catégorie II et plus).
- les références professionnelles de l'entreprise.
- Liste d'encadrement .
- La liste de matériel .

2/Offre technique :

- La déclaration à souscrire signée et cachetée et datée.
- le cahier des charges signé et cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning de réalisation des travaux.
- Mémoire technique justificatif

Offre financière :

- La lettre de soumission remplie signée et cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires rempli signé et cacheté et daté.
- Détail quantitatif et estimatif rempli signé et cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2018 l'objet de l'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, à partir de 13h :00 jusqu'à 14h :00, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de l'APC DE FOUKA .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois plus le délais de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles ,et en cours de validité .

ADRAR : Lancement de la première application électronique d'accès à la recherche en bibliothèque

La première application électronique algérienne d'accès virtuel au fond documentaire des bibliothèques de lecture publique a été lancée dimanche au niveau de la bibliothèque publique d'Adrar, dans le cadre d'un séminaire national sur les TIC dans les bibliothèques publiques.

Cette innovation informatique, fruit du travail d'une équipe d'ingénieurs locaux de la bibliothèque de wilaya dans le domaine de la numérisation, des TIC et de la programmation, permet de promouvoir les prestations des bibliothèques en facilitant leur accès virtuel par les étudiants et chercheurs, a indiqué le directeur de la bibliothèque d'Adrar, Mustapha Benzita.

Quatrième du genre, ce séminaire vise à se mettre au diapason des avancées réalisées dans le monde du numérique, d'autant plus que la bibliothèque est un espace qui regroupe diverses catégories sociales, a-t-il ajouté. Fonctionnant sous système Android, l'application en question a été présentée comme un support numérique permettant l'accès virtuel à la bibliothèque et la consultation notamment.

Selon le directeur-adjoint des bibliothèques et de la promotion de la lecture publique au ministère de la Culture, Hassen Mandjour, il existe actuel-

lement 42 bibliothèques principales à travers le pays, et celle d'Adrar est pionnière sur le plan de la recherche électronique.

Le ministère de tutelle compte généraliser cette expérience à travers le territoire national, a-t-il souligné, en révélant que la tenue de ce séminaire est un témoignage de reconnaissance à cette équipe de recherche.

Organisé avec le concours du Laboratoire des systèmes informatiques et de l'Archive d'Alger et les Laboratoires d'informatiques des Universités d'Oran et d'Adrar, cette rencontre regroupe des directeurs de bibliothèques, experts et chercheurs de différentes universités du pays et des spécialistes en informatique et en application technologique.

Les participants se penchent sur une série de thèmes liés, entre autres, à «la législation algérienne et la propriété intellectuelle dans le domaine numérique», «le rôle des nouvelles technologies au service des personnes aux be-



soins spécifiques dans les bibliothèques» et «l'impact de la communication sur les systèmes informatiques».

«Les bibliothèques principales de lecture en Algérie» et «la situation de l'exploitation des NTIC dans les bibliothèques d'Adrar», sont d'autres axes de débat au programme de cette rencontre nationale. Trois ateliers sont constitués pour plancher sur les thèmes de la gestion des fonds numériques des bibliothèques publiques en Algérie, les applications des nouvelles technologies dans la bibliothèque principale

d'Adrar et les mécanismes d'alimentation numérique dans les bibliothèques publiques en Algérie.

Initiée par la bibliothèque publique de lecture d'Adrar, cette rencontre vise à contribuer à la «création d'un réseau national des bibliothèques principales à travers le pays, sous l'égide du ministère de tutelle», selon les organisateurs.

Un réseau devant permettre à tout utilisateur de n'importe quelle région du pays de bénéficier des prestations des bibliothèques grâce à un accès virtuel à leur fond documentaire.

CONSTANTINE Le 15^e Dimajazz du 18 au 22 décembre



De grands noms du jazz et du blues ainsi que de jeunes troupes du genre sont au programme du 15^e Festival international de jazz de Constantine «Dimajazz» prévu du 18 au 22 décembre, ont annoncé les organisateurs.

Dimajazz 2018 devra s'ouvrir avec un concert de Karim Ziad et son groupe, composé du bassiste Michel Alibo, du saxophoniste Acao Irving et du guitariste Nemaïd Gajin, entre autres. Compositeur, arrangeur et musicien reconnu sur la scène maghrébine, Karim Ziad, a accompagné de grands noms de la musique algérienne à l'image de Mami.

La scène algérienne sera également représentée par le guitariste Anis Abdehalak et son groupe alliant rock, jazz et oriental, grâce au concours de musiciens à l'image du talentueux saxophoniste Damien Hennicker. La troupe «Bahja», sous la direction du violoniste Kheireddine Mkachiche, qui s'associe avec le jazzman belge Manue Hermia, propose un voyage musical à travers les musiques du monde. «Ga-

rage Band», autre jeune troupe fondée en 2010, propose une fusion entre le rock, la saoul et le rap, alors que le guitariste Fawzi Mecellem et son groupe «BB Blues» étalera un répertoire varié associant blues, jazz et rock.

Pour sa part, le groupe «Ithrene» (Etoiles), déroulera un répertoire de chants chaouis, exécutés sur les rythmes Rock'nRoll, jazz et blues. «Lehmanns Brothers», jeune groupe de groove d'Angoulême (France), animera la scène constantinoise avec des mélodies jazz-funk, sur des sonorités jazz des années 1970, remises au goût du jour. Habitué du Dimajazz, le chanteur et trompettiste américain Boney Fields, propose une fusion entre le funk et le blues lors d'un concert associant des grands musiciens comme le saxophoniste Nadege Dumas et le guitariste Joseph Champagnon. Fondé en 2003 par l'Association Limma, le festival Dimajazz réunit chaque année de grands jazzmen, à l'image de l'Américain Boney Fields

aux côtés de musiciens reconnus sur la scène mondiale.

THÉÂTRE Le Théâtre régional de Mascara participera au festival national du théâtre professionnel avec la pièce «Hanine»

Le théâtre régional de Mascara participera à la prochaine édition du festival national du théâtre professionnel d'Alger avec la pièce «Hanine», a-t-on appris dimanche du directeur de cet établissement culturel, Ahmed Khoussa.

Le TR de Mascara a décidé de participer à ce festival national prévu la semaine prochaine avec sa dernière production «Hanine», lancée en tournée artistique à travers 10 wilayas, a indiqué M. Khoussa, soulignant que cette pièce a été très appréciée par le public lors de la générale et que la tournée en cours a

touché à ce jour cinq wilayas. «Hanine, troisième production du théâtre régional de Mascara en 2018, est le fruit d'un atelier de formation sur l'écriture dramatique organisé en collaboration avec le théâtre régional de Saïda l'année écoulée durant trois mois et qui s'est soldé par l'écriture de cinq textes dont quatre produits au niveau des théâtres régionaux de Saïda, Mascara et Mostaganem.

L'écrivain dramaturge Hocine Mokhtar et le metteur en scène Mohamed Fariméhdhi traitent, à travers cette pièce, plusieurs phénomènes qui touchent des couches démunies

de la société. Le directeur du TR de Mascara annonce une production plus importante après la réception, en janvier prochain, du bâtiment du théâtre régional qui a bénéficié d'une opération de restauration et d'équipement.

L'édifice du théâtre régional de Mascara situé au centre-ville de Mascara est doté d'une capacité de 300 places. Il a été édifié en 1886 et fermé en 2009 pour bénéficier d'une large opération d'aménagement et d'équipement pour un coût de 105 millions DA, selon le même responsable.

MASCARA : Ouverture des journées nationales de la littérature

Quelque 79 chercheurs et poètes de différentes régions du pays ont pris part, samedi, aux journées nationales de littérature de Mascara, ouvertes à la maison de la culture «Abi Ras Naciri» du chef-lieu de wilaya.

La manifestation a été ouverte par l'organisation d'une rencontre sur le thème : «La résistance dans la poésie de l'Emir Abdelkader», animée par les poètes Saïd Boutadjine et Tahar Boukdar et les universitaires Ouazna Bekhouche et Amara Boudjemâa. Cette rencontre a



été suivie par la lecture de poèmes. La seconde journée de la rencontre, organisée par la direction locale

de la Culture, en collaboration avec des associations culturelles, sera marquée par la tenue d'une rencon-

tre sur le thème : «Rôle de la société civile dans la promotion des industries culturelles».

Cette rencontre sera suivie par deux séances de lecture de poèmes regroupant une quarantaine d'artistes. Le directeur local de la Culture a indiqué à l'APS qu'une grande partie de ces journées est dédiée à l'œuvre de l'Emir Abdelkader, dans le prolongement des festivités marquant l'allégeance du fondateur de l'Etat moderne algérien.

APS

ORAN Formation de 15 jeunes comédiens

Quinze jeunes comédiens ont accompli, samedi à Oran, leur stage de formation aux techniques théâtrales de base, dispensé un mois durant à l'école de l'association culturelle locale «El-Amel». Il s'agit de la 21^{ème} promotion d'artistes, issue de l'école de l'association, a indiqué son président, Mohamed Mihoubi, lors d'une cérémonie tenue au Conservatoire municipal «Ahmed Wahby».

La rencontre a également vu les promus faire leur première apparition sur scène devant le public, interprétant chacun un personnage dans le cadre d'un montage théâtral intitulé «Iktichef» (découverte).

Différents thèmes de société tels que le mariage, l'éducation et la «harga» (émigration clandestine) ont été abordés par les jeunes avec une



pointe d'humour qui a séduit l'assistance. Mohamed Mihoubi, qui a assuré la mise en scène de cette pièce, a fait savoir que les textes ont été écrits par les comédiens eux-mêmes au cours de leur stage également axé sur l'élocution et l'interprétation.

La nouvelle promotion a été baptisée du nom de feu Mahieddine Bachtrazi (1897-1986) en hommage à ce pionnier du théâtre algérien. La formation de jeunes talents constitue la vocation essentielle de l'association «El-Amel» dont le siège est implanté au Centre culturel «M'barek El-Mili» qui abrite depuis 2015 un «Petit Théâtre» de 70 places offrant de meilleures conditions pour l'organisation des stages. L'association a aussi à son actif la production de plusieurs pièces théâtrales à l'instar de «Rijal Ethaoura» (Les hommes de la révolution), jouée le 1^{er} novembre au Théâtre régional d'Oran, à l'occasion de la célébration du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°745

petits boucs déqénérescence	travaille-ra dur méchant	fendis un diamant poème ancien	levant	pensons sans but tissus sous-s	infrac-tion plaine lunaire	science militaire incendiai-re romain
ennuqai			mouche-ter très énervés			
immo-dérée				assèche-ra cousin de l'unau		
petit bugle homme volant		orientais			de bon matin émer-gence	
			comme ça souvent dites			apparu dieu coquin
interrup-tion cubes du hasard				poisson plat Irlande du poète		vieux devant ami
		dévidoir à cocons rurales			voqou rétro arrêt du souffle	
cracheur sicilien	courbe-ras phase de lune					sotte fille bien char-pentée
		voqage de drogué garantie			devient auda-cieuse cerné	pas très fraîche
venues de très haut crack						iridium au labo choses futiles
	appries embras-saient			mit en conserve groupes d'érudits		
plante grimpan-te	unités de pression vomitif		vieux tabac le même texte			père de Robin-son (de)
			pronom masculin hôpital		futurs poussins jugement	
bébé volaille						ni lui ni moi châtain roux
blessées				mauvai-ses plantes		
éven-tualité couleur de robe		dextérité		ancêtre envoie des ondes		laxatif
		patelins			encore!	période de bronzage
		parce que			grande ouverte	
agrément-ai	prend le meilleur deuxième note				entêtée note de fin	
			croient en l'avenir			
pas très large				judicieu-se		

Solution

C'est arrivé un 18 Décembre

Sudoku n° 2045

9	5	1	6	8	2	4	3	7
3	2	7	9	5	4	6	8	1
8	6	4	1	3	7	5	2	9
1	8	5	2	9	6	3	7	4
2	7	6	3	4	1	9	5	8
4	9	3	5	7	8	1	6	2
5	3	2	8	1	9	7	4	6
6	4	9	7	2	3	8	1	5
7	1	8	4	6	5	2	9	3
			5	8	2	7	1	3
			1	6	9	2	4	5
			4	3	7	6	8	9
4	8	7	5	9	6	3	2	1
2	5	9	1	8	3	6	7	4
1	6	3	2	7	4	9	5	8
9	4	5	6	3	2	1	8	7
6	2	8	9	1	7	5	4	3
7	3	1	8	4	5	2	9	6
3	1	4	7	5	9	8	6	2
5	7	6	3	2	8	4	1	9
8	9	2	4	6	1	7	3	5

Mots Croisés n°2045

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	R	A	P	H	R	A	S	E	U
2	E	V	A	N	O	U	I	S	T	R	I
3	R	A	I	N	U	R	A	I	T	B	A
4	I	N	D	E	E	N	L	E	V	A	
5	O	C	L	E	S	T	E	M	E	N	T
6	D	E	G	E	L	E	S	P	R	I	E
7	I	R	E	L	A	S	S	E	S	R	
8	Q	R	U	E	R	A	R	M	A	N	
9	U	S	E	R	A	P	L	A	N	I	E
10	E	T	R	E	I	N	T	E	S	S	

Grille géante n°745

B	B	C	E	R	D	S						
R	A	M	O	L	I	S	E	M	E	N	T	
R	A	S	A	I	T	A	V	E	L	E	R	
A	B	U	S	I	V	E	T	A	R	I	R	
I	V	E	A	X	A	I	S	T	O	T		
I	C	A	R	E	A	I	N	S	I	N	E	
H	I	A	T	U	S	S	O	L	E	G		
D	E	S	A	S	P	E	N	E	R	V	I	
T	P	L	I	E	R	A	S	O	I	E		
E	T	N	A	T	R	I	P	O	S	E		
E	L	Y	S	E	E	N	N	E	S	I	R	
A	S	S	U	E	S	E	N	S	I	L	A	
B	A	R	S	P	E	T	U	N	S			
L	I	A	N	E	I	L	O	E	U	F	S	
P	I	N	T	A	D	E	A	U	T	O	I	
L	E	S	E	S	I	V	R	A	I	E	S	
C	A	S	I	A	I	E	U	L	E			
B	A	I	B	L	E	D	S	B	I	S		
E	C	R	E	M	E	B	U	T	E	E		
O	R	N	A	I	E	S	P	E	R	E	N	T
E	T	R	O	I	T	S	E	N	S	E		

Le 18 Décembre 1865: abolition de l'esclavage aux États-Unis
 Le 13e amendement à la constitution des États-Unis abolit l'esclavage mais ne règle pas le sort des Noirs.
 18 Décembre 2001
 Décès du chanteur Gilbert Bécaud à l'âge de 74 ans.
 18 Décembre 2000
 À 60 km de Mexico, le volcan Popocatepétl entre en éruption.
 Les événements de 2000
 18 Décembre 2000
 En France, lancement de la chaîne câblée TF6, union de TF1 et M6.
 Les événements de 2000
 18 Décembre 2000
 À 60 km de Mexico, le volcan Popocatepétl entre en éruption.
 Les événements de 2000
 18 Décembre 2000
 En France, lancement de la chaîne câblée TF6, union de TF1 et M6.
 Les événements de 2000
 18 Décembre 1999
 La navette "Discovery" décolle pour une mission de réparation du télescope "Hubble".
 Les événements de 1999
 18 Décembre 1987
 Décès de Marguerite Yourcenar.

NBA

Denver remporte le duel des leaders contre Toronto

Denver a remporté dimanche le duel des leaders de conférence face à Toronto (95-86), emmené par Jamal Murray, qui a signé 15 points dans le dernier quart-temps. Denver, premier à l'Ouest, a amélioré son bilan à 20 victoires contre 9 défaites, en réussissant dans sa salle un quatrième quart-temps de feu (23-2).

Car à l'issue des trois premiers, c'était Toronto qui menait 70-57. Plus que les 19 points de l'arrière Murray, le pivot serbe Nikola Jokic a fini la partie avec un total de 26. Pour Denver, c'est la 10e victoire sur les 12 dernières rencontres, qui permet de maintenir une courte avance sur Golden State (20 victoires, 10 défaites). Les Nuggets n'avaient pas occupé cette place depuis décembre 1984.

Côté Toronto (23 victoires, 9 défaites), l'ailier Kawhi Leonard a signé 29 points et 14 rebonds. Les absences ont pesé, avec Will Barton, Gary Harris et Paul Millsap qui n'ont pas pu faire le déplacement, mais aussi Kyle Lowry et Jonas Valanciunas. Cleveland, les Cavaliers se sont logiquement inclinés contre les 76ers de Philadelphie (128-105). A la mi-temps, ils menaient pourtant (65-58), et ils avaient compté jusqu'à 10 points d'avance (44-34).

Pour Philadelphie, l'Australien Ben Simmons a été partout (22 points, 14 passes, 11 rebonds). Mais il a moins marqué que le Camerounais Joel Embiid (24 points). «Quand il joue comme ça, le jeu est vraiment facile pour tout le monde», a salué l'arrière Jimmy Butler, de retour de blessure. Les Los Angeles Lakers ont été sèchement battus chez les Washington Wizards (128-110), malgré 40 points et 14 passes de John Wall.

La soirée a été catastrophique pour LeBron James, qui a affiché son plus petit total de la saison à 13 points, et 5 sur 16 au tir. Il n'a pas joué lors du quatrième quart-temps. Pour les Wizards, la récente recrue Sam Dekker a marqué 20 points, son meilleur total de la saison.

CYCLISME :

Telefonica prolonge avec l'équipe Movistar jusqu'en 2021

Le géant espagnol de la télécommunication Telefonica a annoncé dimanche la prolongation de son partenariat avec l'équipe cycliste Movistar «pour trois ans supplémentaires jusqu'en 2021».

Ce nouveau contrat «assure la continuité jusqu'à cette date de l'équipe masculine mais également celle de l'équipe féminine récemment créée», précise le communiqué de Telefonica.

Telefonica soutient depuis 2011 Movistar, l'équipe de l'Espagnol champion du monde en titre Alejandro Valverde et du Colombien Nairo Quintana, vainqueur du Tour d'Espagne 2016.

L'annonce de la prolongation de l'engagement de Telefonica dans le cyclisme intervient quatre jours après que l'opérateur de télévision britannique Sky a annoncé son retrait du peloton à l'issue de la saison 2019.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : Le manque de préparation a joué un mauvais tour pour les handballeuses algériennes, déplore le sélectionneur national

L'entraîneur de la sélection nationale féminine de handball, Abdelkrim Bendjemil, a estimé, lundi, que le manque de préparation de ses joueuses leur a joué un mauvais tour lors du championnat d'Afrique des nations, disputé récemment en République du Congo, qualifiant de «bonne expérience» cette épreuve dans le processus de leur formation en vue des challenges futurs.



«Personnellement, je suis satisfait de mes joueuses qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes, lors de cette compétition, sachant que cette équipe n'a été constituée que deux mois seulement avant cette compétition», a déclaré Bendjemil à l'APS.

La sélection nationale, mise en veilleuse depuis deux années, a terminé à la huitième place au classement final du championnat auquel ont pris part dix pays et remporté par l'Angola devant le Sénégal. «On s'est rendu à Brazzaville sans pression. Notre objectif premier était d'évaluer notre

niveau qu'on ne connaissait même pas en raison de notre absence de la scène internationale depuis un bon bout de temps. Nos jeunes joueuses ont besoin d'être bien prises en charge pour s'illustrer à l'avenir», a poursuivi l'ancienne star du MC Oran et des Verts. Revenant sur le parcours de ses joueuses, le coach national, nommé en poste en octobre dernier, a estimé que le fait de n'avoir pas eu l'habitude d'enchaîner les matchs en l'espace de quelques jours seulement a causé une grande fatigue à l'équipe qui a fini par craquer au fil des rencon-

tres, malgré sa victoire lors de son premier match. Il a notamment regretté la défaite contre le Cameroun «restée en travers de la gorge», car les Algériennes auraient pu éviter l'Angola en quarts de finale si elles avaient battu les Camerounaises «qui étaient à notre portée», a poursuivi Bendjemil. Détenant un contrat qui s'étend sur deux ans, l'entraîneur national dit se tourner désormais vers l'avenir. Il compte, à cet effet, «investir sur les jeunes joueuses qui ont acquis une bonne expérience du rendez-vous congolais» pour bâtir

une sélection «capable de relever le défi lors du prochain championnat d'Afrique». «Je suis en train d'élaborer un programme de préparation s'étalant sur deux années. Dès janvier prochain, je regrouperai la sélection des moins de 20 ans pour dénicher des joueuses ayant le profil de renforcer la sélection première» a encore fait savoir Bendjemil, qui s'est montré optimiste quant à un retour au premier plan du handball féminin algérien «à condition de tirer les enseignements du passé et effectuer un travail continu», a-t-il conseillé.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE : AG élective le 29 décembre à Alger

L'Assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) aura lieu samedi 29 décembre (15h00) au Complexe sportif Ghermoul (Alger), a appris lundi l'APS de l'instance fédérale. Quatre candidats sont en lice pour le poste de président. Il s'agit de Laâzizi Athmane, président de la Ligue de Boumerdes, membre fédéral et arbitre international, Abdellah Bessalem, ex-président de la FAB, Erouane Nacer, membre

fédéral et président de la Ligue de Tizi-Ouzou et Draa Abdeslam, ex-président de la FAB.

Une correspondance émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports avait sommé l'ex-président de la FAB, Abdeslam Draa, à organiser une AGEX dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président, interdisant à l'ancien président déchu, Abdelmadjid Nehassia, de se porter candidat, avait déclaré à

l'APS le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche. Pour rappel, l'Assemblée générale extraordinaire de la FAB, réunie le 15 juillet 2017 au Centre Ghermoul d'Alger, avait retiré sa confiance au président de l'instance fédérale, Abdelmadjid Nehassia, et une assemblée élective avait été organisée le 1er août. Nehassia avait été élu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi.

EQUITATION

Le cavalier Bentabet Hassen remporte l'épreuve du «Défi du cavalier» de saut d'obstacles à Oran

Le cavalier Bentabet Hassen du club équestre «El Moughit» d'Oran a remporté le concours national «Le défi du cavalier» de saut d'obstacles, disputé samedi soir au centre équestre «Cavalier d'Oran» en marge du la coupe d'Algérie seniors par équipes.

Le jeune cavalier Bentabet montant «United de Fraka» s'est illustré de fort belle manière en décrochant la première place avec un sans faute sur des obstacles de 1,35 mètre. Cette épreuve reine a regroupé une cinquantaine de cavaliers seniors de 2e degré

et des chevaux de 6 ans et plus en présence des passionnés de l'équitation qui ont eu droit à des spectacles de haute facture.

Cette compétition est la première du genre, organisée en marge de la manifestation équestre de la coupe d'Algérie

seniors, juniors et cadets qu'abrite le centre équestre «Cavalier d'Oran» du 13 au 29 décembre en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, avec la participation de plus de 100 cavaliers d'une vingtaine de clubs équestres du pays.

CHAMPIONNAT AMATEUR / E COLLO: Les anciens joueurs tirent la sonnette d'alarme

La situation qui prévaut depuis quelques années au sein de l'équipe de l'Entente de Collo (Championnat amateur), continue à inquiéter, à plus d'un titre, ses anciens joueurs dont des internationaux de ce club qui constituait, autrefois, une des grandes écoles de football dans les années 1980.

En effet, le finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie en 1986, perdue petitement (1-0 après prolongation) contre la JE Tizi-Ouzou, a connu une décadence qui a conduit l'équipe, petit à petit, de la Division Une au Championnat amateur où il n'arrive même plus à tenir le coup (15e et avant-dernier du groupe Est). Les anciens joueurs qui ont fait les beaux jours de l'Entente de Collo, à l'image de Boukadoum, Bellachia, Kermitche, Latrèche et Bellachia, ont profité de la présence des journalistes de différents organes de presse au jubilé de l'ex-international Messaoud Ahmed-Chaouch dit «Zico», pour tirer, une énième fois, la sonnette d'alarme et sensibiliser les autorités locales sur la situation «alarmante et inquiétante» qui pousse doucement, mais sûrement, le club vers la disparition.

«Si les choses en restaient là, tout un monument du football de la région et tout ce qui a été bâti durant une cinquantaine d'années disparaîtrait à jamais, et avec eux une partie de notre vie», a averti Mahfoud Boukadoum, président de l'Association des amis de football Collo (AAFC), à l'occasion du 14e anniversaire de l'associa-

tion et du jubilé de «Zico» au stade Amar-Benjamaa.

Depuis la fameuse finale de Coupe d'Algérie qui restera gravée à jamais dans la mémoire de toute la ville de Collo et la fin de la saison 1984-85 qui avait permis aux coéquipiers de Boukadoum, alors capitaine, de réaliser leur meilleur classement en championnat d'Algérie (3es), l'EC ne cesse de boire le calice jusqu'à la lie, sous le regard impuissant de tous ceux qui avaient fait les beaux jours du club.

«On a essayé de nous constituer en association afin d'officialiser notre présence et nos activités envers les jeunes de la région, d'où vient l'idée de créer l'AAFC en 2005 dont l'objectif est la contribution au développement du football à travers le lancement d'écoles de pratique, la formation, l'organisation de rencontres, séminaires, conférences et aussi combattre l'oubli par des jubilé d'anciens joueurs qui ont fait les beaux jours de l'Entente de Collo», a expliqué Boukadoum.

En effet, depuis la naissance de l'AAFC, plusieurs activités sur la formation en football, le professionnalisme, la violence dans les stades de football et enceintes sportives,

ainsi qu'un nombre assez important de jubilé ont été organisés.

Mais le grand et véritable défi des responsables de l'AAFC est d'essayer de rassembler la famille colliote autour du club phare de la ville et oeuvrer à redorer son blason, elle qui, jadis, avait formé de talentueux joueurs, à l'image du gardien de but Baghloul, «Zico» et Boukadoum.

«Aujourd'hui, on pleure la situation de l'Entente de Collo qui patauge dans les divisions inférieures. L'état actuel du club est déplorable, il est temps pour nous d'oublier nos querelles et nous unir pour trouver les solutions idoines aux problèmes que vit le club depuis des années et qui ne cessent de s'aggraver», a appelé le président de l'AAFC qui comprend en son sein des docteurs, avocats, cadres d'état et anciens joueurs, entre autres. Les présents ont ensuite participé au jubilé d'Ahmed-



Chaouch, organisé avec la collaboration de la direction de la jeunesse et des sports et l'APC de Collo. Le gala, auquel ont pris part une équipe de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), une sélection d'Azaba, la formation de l'Entente de Collo des années 1980 et une sélection de l'Est, a été marqué par l'absence de la sélection d'Alger qui devait comprendre des internationaux de 1982, 1986 et 1990, au grand dam des jeunes sportifs de la ville de Collo.

Aussi, des matchs regroupant les écoles de football (8-12 ans) de Zitouna, Harouch, Sidi Mezghiche et Cheraia, ainsi que les académies de Skikda, Azzaba, Collo et Tamalous, ont été organisés en ouverture du jubilé.

LIGUE DES CHAMPIONS / JS SAOURA: Les supporters souhaitent l'aide des pouvoirs publics pour le déplacement à Tanger

Le comité des supporters de la JS Saoura souhaite une aide des autorités locales et du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour le fret d'un avion en prévision du match retour des 16es de finale de Ligue des champions, dimanche contre l'IR Tanger.

«Nous souhaitons l'aide et la contribution des autorités locales de la wilaya de Béchar et du MJS pour affréter un avion pour que les supporters de notre équipe puissent faire le déplacement à Tanger», a affirmé à l'APS Si Mohamed Baglab, président du comité des supporters de la JSS. «Nos jeunes supporters sont disposés à apporter une contribution

financière à cette opération pour peu qu'elle soit à leur portée et ce dans le but d'apporter un soutien et un appui à l'un des représentants du football algérien dans cette compétition continentale», a-t-il ajouté.

Avec sa victoire samedi 2-0 face à l'IR Tanger au stade 20-Août-1955 de Béchar, la JS Saoura a pris une sérieuse option en vue de la qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, «démontrant ainsi qu'elle pouvait aller loin dans cette compétition pour peu qu'elle soit soutenue par les autorités locales et les instances sportives nationales», a estimé, de son

côté, le président de son conseil d'administration, Mamoun Hamlili.

Pour le coach de l'équipe Nabil Neghiz, «l'équipe, avec cette victoire, mérite tous les soutiens et aides pour qu'elle puisse représenter dignement le football algérien devant un adversaire performant et l'une des meilleures formations du championnat marocain». Et d'ajouter: «Cette victoire a été acquise grâce au soutien durant les 90 minutes de la rencontre des plus de 15.000 supporters présents qui ont permis à ce rendez-vous footballistique africain de se dérouler à guichets fermés».

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION ET LIGUE CHAMPIONS (16ES DE FINALE - RETOUR): Les arbitres des matchs des clubs algériens connus

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné les arbitres qui devraient officier les matchs retours des clubs algériens, comptant pour les 16es de finale de la Coupe de la Confédération et de la Ligue des Champions prévus entre le 22 et le 24 décembre. Le match NA Hussein-Dey - Green Eagles (Zambie), prévu le 22 décembre (17h45) au stade du 5 juillet à Alger, sera arbitré par un trio tanzanien composé de Mfaume Ali Nassoro (directeur de jeu), assisté de Ferdinand Chacha et Salim Mkono Mohamed.

Au match aller disputé à Lusaka, le représentant algérien avait arraché un précieux nul (0-0), au stade Nokroloma de Lusaka. Un trio sénégalais a été désigné pour diriger le match retour entre l'USM Bel-Abbès et Enugu Rangers, prévu, le 23 décembre (16h00) au stade Nnamdi Azikiwe au Nigeria.

Le directeur de jeu est Isaa Sy qui sera épaulé par ses compatriotes Serigne Cheikh Touré et Nouha Bangoura. Au match aller joué, samedi au stade 24 février 1956 à Bel-Abbès, les Belabésiens ont

concedé le nul (0-0). En Ligue des Champions, la rencontre de la Jeunesse sportive de la Saoura (JSS) contre l'Ittihad Raidi de Tanger (Maroc), pour le compte des 16es de finale retour sera dirigé par un trio guinéens, composé de l'arbitre central Ahmed Toure, assisté de Sidiki Sidibe et Adboulaye Sylla.

Le match est programmé pour le 23 décembre à 16h00 au grand stade de Tanger au Maroc. A l'aller au stade du 20 août 1955 à Béchar, le représentant algérien était sorti vainqueur sur le score de deux

buts à zéro (2-0). Le match retour entre le CS Constantine et Vipers Sports Club d'Ouganda, prévu le 22 décembre (16h00) au stade Saint-Mary's de Kampala, sera officie par un trio égyptiens conduit par Amin Mohamed Amin Mohamed Omar, aidé dans sa tâche par ses compatriotes Mahmoud Ahmed Abo El Regal et Samir Gamal Saad. Les Constantinois avaient remporté la première manche (1-0), vendredi au Stade Chahid Mohamed Hamlaoui à Constantine.

LIGUE 1 / MC ORAN : Les dettes du club envers d'anciens joueurs estimées à 44 millions DA

Le MC Oran fait désormais partie des nombreux clubs des deux Ligues professionnelles de football interdits de recrutement à l'occasion du mercato hivernal après que ses dettes envers d'anciens joueurs aient atteint 44 millions DA, a-t-on appris lundi de cette formation de Ligue 1.

La direction mouloudéenne, qui fait déjà face à une forte contestation de la part de ses supporters qui réclament son changement, devra épuiser ces dettes ou les réduire à 10 millions DA avant le 15 janvier prochain, date de la clôture du mercato hivernal, pour espérer lever cette interdiction de recrutement.

Le montant de ces dettes pourrait être revu à la hausse si le verdict du Tribunal arbitral du sport (TAS) serait en faveur de l'ex-entraîneur de l'équipe, Moez Bouakaz, son adjoint, Bachir Mecheri, et les joueurs Aoued, Ferrahi et Boudoumi, qui ont tous eu gain de cause dans les plaintes déposées auprès de la Chambre de résolution des litiges (CRL) avant que le président du MCO, Ahmed Belhadj, ne fasse appel au niveau du TAS.

Dans la foulée, le boss oranais n'a pour l'instant engagé aucun nouveau joueur, alors que l'équipe a perdu jusque-là les services de quatre éléments (Bouchar, Hamar, Yettou et Dosse Kodjo) qui ont tous résilié leurs contrats il y a quelques jours.

Les «Hamraoua», qui ont terminé à la 9e place la phase aller avec 18 points, devançant de trois unités le troisième relégable, l'USM Bel-Abbès, accueillent mardi l'AB Maghnia, dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

TRANSFERT : Frioui deuxième recrue hivernale du MC Alger

L'attaquant Samy Frioui (27 ans) s'est engagé ce lundi pour un contrat de deux saisons et demie avec le MC Alger, après un court passage au sein de la formation grecque de l'AEL Larissa, a appris l'APS auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Troisième meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière sous les couleurs de l'USM Blida (15 buts), Frioui, formé à l'USM Alger, n'a disputé que 24 minutes en Coupe et n'a été convoqué que deux fois en championnat grec tout en restant sur le banc.

Il devient la deuxième recrue hivernale du «Doyen» après l'aillier de la JS Kabylie Mehdi Benaldjia, signataire d'un contrat de deux saisons et demie. Le MCA a terminé la première partie de la saison à la 6e place au classement (21 points), loin derrière le leader et éternel rival l'USM Alger, détentrice du titre honorifique de champion d'automne. La formation algéroise reste engagée en Coupe arabe des clubs champions où elle a atteint les quarts de finale.

COMPÉTITIONS EUROPÉENNES INTERCLUBS : Deux affiches entre internationaux algériens

Le tirage au sort des deux compétitions européennes interclubs de football : Ligue des champions et Europa League, effectué ce lundi à Nyon (Suisse) a donné lieu à deux confrontations opposants des internationaux algériens encore en lice avec leurs clubs respectifs.

En Ligue des champions, Manchester City de l'ailier Riyad Mahrez a hérité de la formation allemande de Schalke 04 du milieu défensif Nabil Bentaleb. Si Man City est en train de réaliser une première partie de saison époustouflante sous la conduite de l'Espagnol Pep Guardiola, le club de la Ruhr traverse, en revanche, une mauvaise passe en Bundesliga, occupant la 13e place au classement.

L'autre international algérien présent en C1, Yacine Brahimi, affrontera avec son club portugais le FC Porto les Italiens de l'AS Rome, auteur la saison précédente d'une «remontada» historique en quarts de finale face au FC Barcelone (aller : 4-1, retour : 3-0). En Europa League, le Stade Rennais (Ligue 1 française) des deux défenseurs Ramy Bensebaini et Mehdi Zeffane affrontera l'équipe espagnole du Bétis Séville où évoluent le défenseur Aïssa Mandi et le milieu offensif Ryad Boudebouz.

Le club andalou a confirmé son redressement en Liga en alignant trois victoires de rang. La formation turque de Fenerbahçe des deux attaquants Islam Slimani et Yassine Benzia aura fort à faire face aux redoutables russes du Zénith Saint-Petersbourg.

Galatasaray (Sofiane Feghouli) et Naples (Faouzi Ghoulam et Adam), reversés en Europa league suite à leur élimination en Ligue des champions, seront opposés respectivement aux Portugais de Benfica Lisbonne et aux Suisses du FC Zurich. Les 1/8es de finale de la C1 se joueront en février (aller : 12,13, retour : 19,20 février), idem pour les 16es de finale de l'Europa league (aller : 14 février, retour : 21 février).

Ligue Europa :

Le tirage au sort des seizièmes de finale

Résultats du tirage au sort des seizièmes de finale de la Ligue Europa effectué lundi à Nyon (Suisse) :

Viktoria Plzen (CZE) - Dinamo Zagreb (CRO)
Club Brugge (BEL) - Salzbourg (AUT)
Rapid Vienne (AUT) - Inter Milan (ITA)
Slavia Prague (RTC) - Genk (BEL)
FC Krasnodar (RUS) - Bayer Leverkusen (ALL)
FC Zürich (SUI) - Naples (ITA)
Malmö (SUE) - Chelsea (ANG)
Shakhtar Donetsk (UKR) - Francfort (ALL)
Celtic (ECO) - Valence (ESP)
Rennes - Bétis Séville (ESP)
Olympiakos (GRE) - Dynamo Kiev (UKR)
Lazio Rome (ITA) - FC Séville (ESP)
Fenerbahçe (TUR) - Zénith Saint-Petersbourg (RUS)
Sporting (POR) - Villarreal (ESP)
BATE Borisov (BLR) - Arsenal (ANG)
Galatasaray (TUR) - Benfica (POR)

Matches aller le 14 février, retour le 21.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (8^{ES} DE FINALE) : Liverpool-Bayern et Atletico Marid-Juventus à l'affiche

Les chocs Liverpool - Bayern Munich et Atletico Marid - Juventus Turin seront à l'affiche des huitièmes de finale de la Ligue des champions européenne de football, prévus en février 2019. De son côté, le Real Madrid, triple tenant du titre, a été quelque peu épargné par le tirage au sort, effectué lundi à Nyon (Suisse), car ayant évité «les plus gros», puisqu'il a hérité du club néerlandais, Ajax Amsterdam.



Outre les trois duels suscités, les autres huitièmes de finales sont : Schalke - Manchester City, Manchester United - Paris SG, Tottenham - Borussia Dortmund, Lyon - Barcelone et AS Rome - FC Porto. Les internationaux algériens Nabil Bentaleb et Ryad

Mahrez, respectivement sociétaires de Schalke et Manchester City seront donc opposés dans un duel direct. Le troisième joueur algérien engagé en huitième de finale, Yacine Brahimi (Porto) affrontera les Italiens de l'AS Rome.

Déclarations

Réactions de certains dirigeants et entraîneurs au sein des clubs européens encore en lice en Ligue des champions 2018-2019 de football, recueillies après le tirage au sort des huitièmes de finale, effectué lundi à Nyon (Suisse) :

Hasan Salihamidzic (Directeur sportif du Bayern Munich) : «Liverpool, c'est l'équipe du moment. Il est leader du championnat en Angleterre et il joue vraiment bien. Ces joueurs sont très physiques, ils accélèrent.

C'est donc un gros morceau pour nous, mais nous avons hâte d'y être. C'est ce genre de duels auxquels vous vous attendez quand vous êtes joueur. Leur entraîneur, Jürgen Klopp est un technicien de haut niveau, qui se débrouille bien. Un duel allemand à ce niveau, c'est très bien.»

Schalke 04 sur (Réaction sur son site internet) : «On va revoir Leroy Sané sur notre terrain. Les confrontations précédentes ont été remportées par les «Blues». La dernière fois, au cours de la saison 2008-2009, les deux clubs s'étaient retrouvés sur la scène internationale en phase de groupes de la Coupe UEFA, et les «Citizens» avaient gagné (2-0) en Allemagne.»

Thomas Tuchel (Entraîneur du Paris SG) : «Je ne pense pas à être satisfait ou non, nous sommes en huitièmes, il y a seize équipes avec beaucoup de qualités, c'est une compétition très difficile. C'est toujours difficile de jouer à Manchester United.

Ils ont beaucoup d'expérience dans cette compétition, qu'ils ont gagné beaucoup de fois. C'est toujours super difficile de jouer à Old Trafford, c'est toujours un grand défi mais si j'étais spectateur, j'aurais regardé à la télé à coup sûr.»

Francesco Totti (Dirigeant de l'AS Rome) : «Disons qu'on a eu un peu de chance si on regarde les autres équipes. Mais on ne va pas sous-estimer Porto. C'est une équipe forte, difficile à jouer, qui a fait une phase de poules de haut niveau. D'ici à février, on a deux mois pour redevenir nous-mêmes, pour redevenir la Roma qu'on veut voir.

On va essayer d'être au top en février. Il nous manque de la continuité dans les résultats et de la confiance. Il faut rester unis dans ce moment de difficulté. Aujourd'hui, Eusebio Di Francesco est l'entraîneur de la Roma et il va essayer de nous amener là où il nous a amenés la saison dernière. On ne fait pas un grand championnat. A lui de trouver des solutions. Nous, on est là pour lui donner le plus grand soutien possible.»

Hans-Joachim Watzke (Directeur général du Borussia Dortmund) : «On les a déjà rencontrés deux fois. C'est un adversaire relevé, c'est du 50-50. C'est une équipe de haut niveau. Nous sommes forts aussi, ce sera intéressant. C'est un vrai moment fort pour les supporters.»

Pavel Nedved (Vice-président de la Juventus Turin) : «Notre entraîneur dit souvent que premier ou deuxième de la poule, ça n'a pas d'importance et qu'il faut juste passer. On en a l'illustration aujourd'hui puisqu'on prend l'adversaire le plus fort. Il faut un peu de chance, on n'en a pas eu. Ils sont très équilibrés, très durs à affronter. Ils se basent sur une défense basse et forte mais, devant, ils sont aussi dangereux, avec Griezmann et les autres. Ça sera un match très difficile, avec peu de buts sans doute. Cristiano est l'homme de la Ligue des Champions, il l'a toujours montré, avec des buts et des victoires. Notre équipe est très forte, on peut être tranquilles et confiants.»

Calendrier

12/13/19/20 février: 8es de finale aller, sur le terrain du premier club cité
5/6/12/13 mars: 8es de finale retour, sur le terrain du deuxième club cité
15 mars: Tirage au sort des quarts de finale et demi-finales à Nyon
9/10 avril: Quarts de finale aller
16/17 avril: Quarts de finale retour
30 avril/1er mai: Demi-finales aller
7/8 mai: Demi-finales retour
1er juin: Finale au stade Metropolitano à Madrid

COUPE DE LA LIGUE ANGLAISE DE FOOTBALL : Arsenal-Tottenham, choc des quarts de finale



Le derby londonien Arsenal - Tottenham constituera l'affiche des quarts de finale de la Coupe de la Ligue anglaise de football, prévus mardi et mercredi Leicester City de l'international algérien Rachid Ghezzal devra faire face à Manchester City, tenant du trophée, où évolue l'autre algérien Riyad Mahrez. Chelsea, qui accueillera mercredi Bournemouth, une formation de milieu de tableau de Premier League, devrait logiquement franchir l'obstacle, de même que Middlesbrough (D2), hôte mardi de Burton Albion (D3). "Je ne peux pas imaginer de disputer un match en pensant qu'il serait préférable de perdre pour bénéficier d'une plage de repos supplémentaire", a souligné Pep Guardiola, l'entraîneur des "Cityzens" avant le déplacement à Leicester.

Programme des quarts de finale de la Coupe de la ligue anglaise de football (en heures algériennes):

Mardi 18 décembre
(20h45) Leicester - Manchester City
Middlesbrough (D2) - Burton Albion (D3)
Mercredi 19 décembre
(20h45) Arsenal - Tottenham
Chelsea - Bournemouth.

Neymar au repos face à Orléans

Touché aux adducteurs depuis le dernier rassemblement avec le Brésil, Neymar a serré les dents pour évoluer face à Liverpool et l'Étoile Rouge de Belgrade ces dernières semaines. L'international auriverde devrait, d'ailleurs, être mis au repos pour la rencontre de Coupe de la Ligue contre l'US Orléans (L2) ce mardi à 21h00, d'après L'Équipe. Les Parisiens sortent d'ailleurs d'une semaine de repos en raison du report du match contre Dijon initialement prévu samedi. Thomas Tuchel devrait donc aligner quelques cadres habituels demain, afin de préparer le dernier match de l'année 2018 contre Nantes samedi en championnat.



Shaqiri punit Man United !

A l'usure. Dans le choc de la 17e journée de Premier League, Liverpool a pris le dessus sur Manchester United (3-1), ce dimanche. Bien lancés par Mané, qui a profité d'une ouverture lumineuse de Fabinho (24e), les Reds ont vu les visiteurs égaliser par Lingard, à l'affût après une grossière erreur de main d'Alisson (33e).

Dominateurs mais pas assez précis, les hommes de Jürgen Klopp ont finalement attendu la fin de match pour faire la différence. Entré à la 70e minute, Shaqiri a pris les choses en main en inscrivant un doublé (73e, 80e). Un succès qui permet à Liverpool de reprendre la tête du classement avec un point d'avance sur Manchester City.

Les protégés de José Mourinho, 6es, comptent 19 points de retard sur leurs bourreaux du jour. A noter que Paul Pogba n'a pas disputé la moindre minute de ce derby...

SERGIO RAMOS : «NOTRE OBJECTIF EST SIMPLEMENT DE GAGNER»

Le Real Madrid va faire son entrée en lice en demi-finale de la Coupe du monde des clubs, mercredi, contre le club japonais de Kashima Antlers.

Le capitaine du Real Madrid Sergio Ramos a déclaré sur le site Internet de la Fifa que le club madrilène voulait «revenir à la maison avec le titre», au lendemain de l'arrivée de l'équipe championne d'Europe au Mondial des clubs, qui a lieu jusqu'à samedi aux Emirats arabes unis.

«C'est un tournoi court et il n'y a pas de droit à l'erreur. C'est une demi-finale et une finale et nous voulons revenir à la maison avec le titre, a déclaré le défenseur central. Notre objectif est simplement de gagner. C'est la mentalité du club», a ajouté Sergio Ramos. Le Real a remporté trois fois le tournoi planétaire, en 2014, 2016 et 2017.

Le Real Madrid débutera le Mondial des clubs mercredi, directement en demi-finales, contre le club japonais de Kashima Antlers, champion d'Asie. En cas de victoire, il rencontrera samedi en finale le club argentin de River Plate, champion d'Amérique du Sud, ou celui émirati d'Al Ain, invité en tant que représentant du pays organisateur.

MAUVAISE NOUVELLE POUR FILIPE LUIS

Victime de douleurs musculaires, le défenseur ne jouera qu'en 2019 avec les Colchoneros. C'est une bien mauvaise nouvelle pour Diego Simeone. Après la courte victoire de ses joueurs sur le terrain du Real Valladolid, El Cholo a cependant déploré la sortie sur blessure de Filipe Luis. Le latéral gauche vient donc garnir une infirmerie déjà bien garnie, notamment par Lucas Hernandez, titulaire habituel à ce poste. L'entraîneur madrilène va donc devoir composer sans ses deux référents côté gauche, Luis en ayant pour trois semaines d'absence environ.



MOURINHO : «IL FAUT VISER LA 5ÈME PLACE»

Défait lors du derby d'Angleterre à Liverpool dimanche, Manchester United continue de s'éloigner du podium. Une situation face à laquelle José Mourinho ne s'inquiète pas. Défait lors du derby d'Angleterre dimanche face à Liverpool (3-1) Manchester United a grandement compromis sa participation à la prochaine Ligue des champions. Malgré 11 points de retard sur le quatrième, José Mourinho garde espoir. Toutes les séries ont une fin. Alors qu'il n'avait jamais réussi à battre Mourinho depuis son arrivée en Premier League, Jürgen Klopp a inversé la tendance lors d'un bouillant derby d'Angleterre à Anfield. Une victoire qui propulse les Reds au sommet du championnat et qui enterre un peu plus les Red Devils qui n'avaient rien de diabolique ce dimanche. Avec 19 points de retard sur leur adversaire du soir et 11 sur Chelsea, quatrième du classement, la situation commence à devenir alarmante pour les Mancuniens. Cependant, José Mourinho reste confiant : « Si vous me demandez si on peut être champions, bien sûr que non, je ne peux pas arranger ça. Mais on peut encore finir quatrièmes, même si ce ne sera pas facile. On sera dans les six premiers mais la qualification en Ligue des champions c'est le maximum qu'on puisse faire. Il faut viser la 5e place puis la 4e », a positivement l'entraîneur portugais au micro de Sky Sports après la rencontre.



RENCONTRE SUR LES MÉDIAS ARABES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE **M. Kaouane à Ryadh**

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a pris part lundi à Ryadh à une rencontre intitulée «La campagne médiatique arabe pour concrétiser les objectifs du développement durable à l'horizon 2030, voies et mécanismes d'application». Cette rencontre, organisée en marge de l'événement «Riyadh capitale de l'information arabe 2018/2019», a vu la participation des ministres arabes de l'Information, des experts du monde arabe en matière de médias et de développement durable, ainsi que des figures des médias arabes. Les interventions étaient principalement axées sur «les enjeux liés à l'orientation du rôle des médias dans le sens de leur contribution au développement durable, ainsi que les mécanismes et moyens à mettre en œuvre pour que les médias soient au service de cet objectif».

La rencontre a été sanctionnée par des recommandations appelant notamment à l'établissement d'une cartographie médiatique arabe pour le développement durable, à la vulgarisation du rôle des médias comme partenaires à part entière du développement durable, et la sensibilisation des citoyens arabes sur les enjeux du développement durable.

ALGÉRIE-PALESTINE **M. Kaouane s'entretient avec le ministre palestinien de l'Information**



M. Kaouane, s'est entretenu lundi à Ryadh avec le Vice-Premier ministre et ministre de l'Information palestinien, Nabil Abou Roudéina, en marge de la rencontre organisée dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de la Ligue des Etats arabes : «Riyadh capitale de l'information arabe pour l'année 2018/2019». Cet entretien a permis aux deux responsables d'aborder les relations entre l'Algérie et la Palestine dans les domaines de l'information et de la communication, tout en rappelant les «positions historiques constantes de l'Algérie et du peuple algérien en faveur de la cause palestinienne». M. Abou Roudéina a, par ailleurs, rendu hommage à l'Algérie pour «la régularité et la constance de son soutien financier auquel veille personnellement son Excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Les deux ministres ont salué, par la même occasion, la décision de la Ligue arabe d'adopter Al Qods comme capitale permanente de l'information arabe, parallèlement à la désignation, annuellement, d'une capitale arabe pour abriter l'événement.

MIGRATION CLANDESTINE : **L'Algérie ne fera «aucune concession» pour sécuriser et protéger ses frontières**

L'Algérie ne fera «aucune concession» en matière de sécurité et de protection de ses frontières dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, dont les flux connaissent un «redéploiement» et une «exfiltration» d'anciens terroristes venant de zones de conflits, a affirmé lundi à Alger un responsable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le coordinateur du centre opérationnel des migrations au ministère de l'Intérieur, Hassan Kacimi, a indiqué que l'Algérie «ne fera aucune concession en matière de sécurité et de protection de ses frontières dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine», déplorant «l'arrivée assez importante de migrants qui viennent de zones de conflits et parmi lesquels il y a un redéploiement et une exfiltration d'anciens terroristes». Apportant des explications sur les migrants clandestins qui remontent de l'Afrique subsaharienne vers l'Algérie, mais aussi des migrants arabes venant notamment de Syrie, de Yémen et de la Palestine, M. Kacimi a indiqué qu'il s'agit d'un «phénomène nouveau» car, a-t-il précisé, ces migrants «empruntent des circuits encadrés par des groupes armés». Mettant en garde contre l'«instrumentalisation» du phénomène migratoire, M. Kacimi a fait observer que ces migrants «passent par des capitales connues pour avoir instrumentalisé plusieurs dossiers ayant abouti à la subversion et au terrorisme». «L'Armée nationale populaire interrompt sur le réseau routier



des migrants et d'anciens terroristes venant du Sahel, ce qui constitue une préoccupation à laquelle il faut faire face», a-t-il relevé, insistant, toutefois, sur la nécessité de «trouver un équilibre entre l'enjeu sécuritaire et humanitaire dans le traitement du phénomène de la migration clandestine». S'exprimant sur la conférence ayant porté sur le pacte mondial sur les migrations, organisée récemment à Marrakech (Maroc), M. Kacimi a estimé que «ce pacte ne fait pas de distinction entre la migration clandestine et la migration légale», soulignant qu'il appartient à chaque pays de «définir la politique publique migratoire». «L'Algérie refuse que la question migratoire soit instrumentalisée ou sous-traitée, comme elle rejette un nombre de propositions concernant la délocalisa-

tion des centres ou plateformes migratoires», a-t-il mentionné. S'agissant de la question des «Harragis» en Algérie, M. Kacimi a estimé qu'il s'agit d'un «dossier douloureux qui nous interpelle, car il y a une souffrance à prendre en charge». «Nous avons criminalisé l'acte, mais cela n'a pas donné de résultat. Nous devons réfléchir et ouvrir d'autres pistes afin de traiter cette problématique», a-t-il affirmé, relevant que «les Pouvoirs publics mobilisent beaucoup de moyens pour trouver des solutions à même d'aller vers une réinsertion sociale réelle de cette jeunesse». Par ailleurs, il a précisé que les Algériens «représentent moins de 1% de l'ensemble des migrants qui arrivent en Italie», dénonçant par la même occasion «les réseaux mafieux qui organisent ces flux migratoires».

ALGÉRIE-MALTE: **Tenue demain à La Valette de la 5^{ème} session de la commission mixte**

La cinquième session de la commission mixte de coopération algéro-malaise se tiendra, mercredi à La Valette, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session qui sera précédée, la veille, par une réunion au niveau des hauts fonctionnaires, «intervient à la suite des visites effectuées en Algérie, respectivement par le Premier ministre de la République de Malte, Joseph Muscat, en novembre 2015, et la présidente de la République de ce pays, Marie-Louise Collier Preca, en janvier 2016, à l'occasion desquelles il a été décidé de réactiver ladite commission», précise la même source. La délégation algérienne à cette session, composée de représentants de plusieurs secteurs, sera conduite par le ministre de l'Énergie, Mustapha Guittouni, en sa qualité de co-président de la commission, côté algérien. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères et de la Promotion commerciale de Malte, Carmelo Abela, co-présidera les travaux, côté maltais. La cinquième session de la commission mixte algéro-malaise sera l'occasion pour les deux parties de «passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de leur renforcement. Plusieurs projets d'accords en discussion, dont certains se rapportant au secteur de la santé, au domaine sanitaire vétérinaire et à la protection des végétaux, pourraient être signés en cette occasion», ajoute le communiqué.

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE : **3 casemates, 4 bombes et des substances chimiques détruites à Batna**

Trois casemates pour terroristes, quatre bombes de confection artisanale et des substances chimiques servant dans la fabrication des explosifs ont été détruites lors d'une opération de recherche et de fouille menée dimanche à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Tébessa, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de fouille à Batna/5^{er}RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 16 décembre 2018, trois (3) casemates pour terroristes, quatre (04) bombes de confection artisanale, des substances chimiques servant dans la fabrication des explosifs ainsi que d'autres objets, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à Tébessa, un élément de soutien aux groupes

terroristes», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Djanet/4^{er}RM et In Guezzam/6^{er}RM, douze (12) orpailleurs et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, (5,3) tonnes de denrées alimentaires, quatre (04) groupes électrogènes ainsi que d'autres outils d'arpillage, tandis que d'autres détachements ont appréhendé, à El Oued et Biskra/4^{er}RM, deux (02) contrebandiers et saisi deux (02) camions et 43,5 quintaux de feuilles de tabac». Dans le même contexte, des Gardes-frontières «ont saisi, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée à Tindouf/3^{er}RM, 27 kilogrammes de kif traité, alors que 29 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Tamanrasset», ajoute le communiqué.

FOOTBALL/COUPE ARABE DES CLUBS : **MC Alger-Al Merreikh (Soudan) en quarts de finale**

Le MC Alger affrontera la formation soudanaise d'Al Merreikh en quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football, selon le tirage au sort effectué lundi à Abou Dhabi sous la conduite du premier vice-président de l'Union arabe et président de la commission d'organisation, l'Algérien Mohamed Raouraoua. Le club algérien jouera le match aller au stade 5-Juillet (Alger) avant de se déplacer à Omdurman pour la manche retour. En cas de qualification, le MC Alger affrontera en demi-finales le vainqueur de la double confrontation entre le Raja Casablanca (Maroc) et l'ES Sahel (Tunisie). Le MCA s'est qualifié pour les quarts de finale en battant en aller et retour les Saoudiens d'Ennasr (1-0, 2-1), alors qu'Al Merreikh avait sorti l'USM Alger (4-1, 0-2). Les quarts de finale de cette compétition proposent également un derby maghrébin entre les Marocains du Raja Casablanca, vainqueurs de la Coupe de la Confédération 2018 et les Tunisiens de l'ES Sahel. La finale de la

compétition se déroulera en avril prochain à Al Ain (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

Programme des quarts de finale:

Al Hilal (Arabie saoudite) - Ittihad Alexandrie (Egypte)
Al Wasi (Emirats arabes unis) - Al Ahli (Arabie saoudite)
Raja Casablanca (Maroc) - ES Sahel (Tunisie)
MC Alger (Algérie) - Al Merreikh (Soudan)

Demi-finales:

- Vainqueur Al Hilal (Arabie saoudite)-Ittihad Alexandrie (Egypte) affronte
Vainqueur Al Wasi (Emirats arabes unis)-Al Ahli (Arabie saoudite)
- Vainqueur Raja Casablanca (Maroc)-ES Sahel (Tunisie) affronte
Vainqueur MC Alger (Algérie)-Al Merreikh (Soudan).